

REPUBLIQUE GABONAISE

Union -Travail -Justice



**MISSION INTERMINISTERIELLE
TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION
PROFESSIONNELLE**

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LOI DE LA FINANCES 2025

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- ✓ les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
MISSION TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	7
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	7
PRINCIPALES REFORMES	8
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	9
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	9
RECAPITULATION DES CREDITS	11
PROGRAMME PROMOTION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL DECENT	14
PRESENTATION DU PROGRAMME	15
PERIMETRE DU PROGRAMME	15
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	17
PRESENTATION DES ACTIONS	17
CADRAGE STRATEGIQUE	18
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	18
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	20
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	30
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	30
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	31
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	32
AUTRES DEPENSES	32
RATTACHEMENT DES SERVICES	39
PROGRAMME : FORMATION PROFESSIONNELLE	41
PRESENTATION DU PROGRAMME	42
PERIMETRE DU PROGRAMME	42
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	42
PRESENTATION DES ACTIONS	43
CADRAGE STRATEGIQUE	44
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	44
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	45
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	52
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	52
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	53
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	55
DEPENSES DE PERSONNEL	55
RATTACHEMENT DES SERVICES	56
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DU TRAVAIL ET DE LA	
LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE	57
PRESENTATION DU PROGRAMME	58
PERIMETRE DU PROGRAMME	58
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	58
PRESENTATION DES ACTIONS	59
CADRAGE STRATEGIQUE	60
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	60
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	61
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	65
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	65

PROPOSITIONS D'EMPLOIS	66
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	67
DEPENSES DE PERSONNEL	67
AUTRES DEPENSES	68
RATTACHEMENT DES SERVICES	70

MISSION TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **Ministre du Travail Et de la Lutte Contre le Chômage**
La mission est également portée par le **Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, charge de la Formation Civique.**

PRESENTATION DE LA MISSION

La mission Travail et Emploi et Formation Professionnelle a pour objet de concevoir, proposer et mettre en œuvre la Politique du Gouvernement en matière de travail, d'emploi, de sécurité et santé du travail, de formation technique et professionnelle et d'Insertion et de réinsertion sociale, en collaboration avec les autres départements ministériels concernés et en concertation avec les partenaires sociaux.

PÉRIMETRE DE LA MISSION

Autour de ces principales missions, s'articulent les 5 missions sectorielles qui sont décrites ci-après.

En matière de Travail, cela consiste à :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- définir et mettre en œuvre les orientations d'une politique d'information et de communication ;
- réglementer l'accès au marché du travail ;
- prévenir et régler les conflits de travail individuels et collectifs ;
- suivre les activités des institutions et organisations professionnelles des travailleurs et des employeurs ;
- promouvoir le dialogue social ;
- suivre et évaluer, en rapport avec les autres départements ministériels concernés, le volet social des restructurations, des liquidations et des privatisations entreprises ;
- promouvoir le travail décent et mettre en œuvre les principes et droits fondamentaux au travail ;
- assurer la tutelle des organismes relevant de sa compétence ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- mettre en œuvre les actions de coopération traitant des questions de travail ;
- assurer l'application par le Gabon des instruments internationaux et communautaires ;
- initier et mettre en œuvre les règles relatives aux négociations en vue d'améliorer les relations entre les partenaires sociaux et prévenir tout différend en milieu du travail ;
- veiller au bon fonctionnement des organismes concourant à la promotion du dialogue social.

En matière d'Emploi, il s'agit de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- veiller à l'inscription de la politique en faveur de l'emploi dans la stratégie nationale pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et en assurer le suivi ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- définir et mettre en œuvre les orientations d'une politique d'information et de communication ;
- initier et mettre en œuvre une politique de gestion des emplois ;
- initier et mettre en œuvre les politiques en matière de création des activités novatrices et génératrices d'emplois et de soutien aux initiatives en faveur de la préservation et du développement de l'emploi ;
- suivre les secteurs et les entreprises en mutation ;
- aider les secteurs et branches d'activités à mieux anticiper et gérer les effets sociaux des mutations économiques, démographiques et technologiques ;
- mettre en œuvre toutes les actions et mesures visant à rapprocher davantage les offres et les demandes d'emploi ;
- assurer le placement et la tutelle des organismes relevant de sa compétence ;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'intégration régionale en matière d'emploi.
- produire un bulletin trimestriel sur la situation réelle de l'emploi formel.

En matière de Sécurité et de Santé au travail, il est important de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et règlementaires ;
- initier la législation et la réglementation, en collaboration avec les autres administrations concernées ;
- initier et mettre en œuvre, en liaison avec les autres départements ministériels concernés, les programmes spécifiques de promotion et sauvegarder la sécurité et la santé au travail ;
- définir les orientations nationales en matière de lutte contre les maladies endémiques en milieu du travail ;
- définir les orientations nationales en matière de travail des enfants ;
- promouvoir et maintenir le bien-être physique, mental et social des travailleurs dans toutes les professions ;
- évaluer la situation de la sécurité et de la santé au travail ainsi que les perspectives de son évolution ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- participer aux négociations et suivi, en rapport avec les autres ministères compétents, de l'application des conventions ;
- assurer la tutelle des organismes dans leur domaine d'activité.

En matière de Formation Professionnelle, il est essentiel de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- promouvoir les offres de formations pour les métiers manuels grâce à l'apprentissage chez les maîtres artisans, périmètre fortement exploité par les services de l'Insertion et de la Réinsertion pour aider les jeunes à intégrer le tissu social ;
- promouvoir le partenariat public / privé autour des centres de formation.

En matière d'Insertion et Réinsertion Sociale, il consiste à :

- promouvoir la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés sociales ; et vivant avec un handicap ;
- prendre en compte les jeunes en milieu carcéral dans la définition des politiques de réinsertion.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission Travail, Emploi et Formation Professionnelle est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme 913 : Promotion de l'Emploi et du Travail décent	6	2	13	24	1	-
Programme 920 : Formation Professionnelle						
Programme 927 : Pilotage et soutien aux politiques du Travail et de la lutte contre le chômage	2	0	5	0	0	-
Total	11	2	18	24	1	

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes recensés au sein de la mission Travail, Emploi et Formation professionnelle :

- Loi n°22/2021 du 21 novembre 2021 portant Code du Travail en République Gabonaise ;
- (1) Loi n°5/86 du juin 1986 fixant le régime d'admission et séjour des étrangers en République Gabonaise ;
- Loi n°09/2004 du 21 septembre 2004 relative à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants en République Gabonaise ;
- Loi n°20/2007 du 15 janvier 2008 portant ratification l'Ordonnance N°020/2007/PR du 21 aout 2007 portant réglementation l'activité mise à disposition du personnel en République Gabonaise ;
- Loi n°021/2010 portant ratification l'ordonnance n°018 ;

- Décret n° 000024/PR/MTE Fixant les conditions des contrôles, enquêtes et perquisitions relatives à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants en République Gabonaise ;
- Décret n°000031/PR/MTEFP relatif à la lutte contre le travail des mineurs ;
- Décret n°162/PR/MTE du 7 mars 2016 relatif aux modalités d'emploi des travailleurs étrangers en République Gabonaise ;
- DECRET N° 000643/PR/MTEFP Relatif à la Commission Consultative du Travail ;
- DECRET N°308/PR/METFP du 22 mars 2011, portant attributions et organisation du Ministère l'Enseignement Technique et Professionnel ;
- DECRET N°000726/PR/MTEFP Règlementant le régime des dérogations à la durée légale du travail ;
- Décret n° 000728/PR/MTEFP Fixant la répartition la durée hebdomadaire du travail ;
- Décret n° 000729/PR Portant promulgation la loi n°09/ 2004 relatives à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants en République Gabonaise ;
- Décret n°000741/PR/MTE/MEFBP Fixant les modalités répression des infractions en matière travail, d'emploi, sécurité et santé au travail ainsi que sécurité sociale ;
- Décret n°00845/PR/MTEPS Fixant les conditions délivrance l'agrément pour l'ouverture des agences d'emploi privées en République Gabonaise ;
- Décret n°000855/PR/MTE fixant le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti en République Gabonaise ;
- Décret n°127/PR/MTEPS du 23 avril 2010 fixant le Revenu Minimum Mensuel en République Gabonaise ;
- Décret n°00986/PR/MT/PS, Portant institution la Médaille du Travail dans la République Gabonaise ;
- DECRET N°01494/PR/MTEPS, Déterminant les règles générales d'hygiène et sécurité sur les lieux travail ;
- Ordonnance n°016/86/PR du 3 octobre 1986 instituant une autorisation administrative préalable en cas licenciement économique ;
- Loi n°010/2022 du 05 août 2022 portant création du Pôle National de l'Emploi (PNPE) ;
- Décret N° 0081/PR/MEFPTFP du 08/03/2022 portant attributions et organisation de la Direction Générale de l'Emploi
- Loi 08/73 du 12 décembre 2001 portant création de l'Agence de Formation et de Perfectionnement Professionnels ;
- Loi 09/2001 du 12 décembre 2001 portant création du Fonds National de la Formation Professionnelle ;
- Décret 308 du 22 mars 2011 portant attribution et organisation du ministère de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle ;
- Décret n 000354/PR/MEFPTFP du 16 septembre 2020 fixant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics de formation et d'Enseignement Professionnels ;
- Décret n 00355/PR/MEFPTFPDS du 16 décembre 2020 approuvant les statuts de l'Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels.

PRINCIPALES REFORMES

En matière de **Travail et d'Emploi**, la réforme repose sur deux (2) pôles majeurs : La révision du Code du Travail d'une part, et de La restructuration de l'Office National de l'Emploi (ONE) devenu Pole National de l'Emploi en août 2022 à travers la Loi n°010/2022 du 05 août 2022 d'autre part.

Pour la **Formation professionnelle**, les principales reformes visent essentiellement la révision des curricula, la modernisation des plateaux techniques, la réhabilitation des centres de formation, le développement des partenariats publics/ privés la formation et l'accompagnement des personnes vulnérables et la prise en compte des réalités économiques des différentes localités dans les offres de formations.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi à l'horizon 2029

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir réaliser 100% des activités préparatoires à l'organisation de l'enquête nationale sur le secteur informel
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir réaliser 50% des activités de l'enquête nationale sur le secteur informel.
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir produit une base de données actualisées sur le marché du travail /TRIMESTRIEL/DGE.
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir élaborer 50% des travaux préparatoires de la nomenclature nationale des emplois.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC)	%	-	80	100	0	100
Taux d'élaboration de la nomenclature nationale des emplois	%	0	25	50	60	110
Nombre d'études et enquêtes partiellement réalisées sur le marché de l'emploi	Nombre	0	1	4	4	8
Taux d'avancement de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI)	%	20	20	50	60	110

Source des données : Direction Générale de l'Emploi

OBJECTIF N°2 : être parvenu à vulgariser le code du travail et assurer une place de choix au dialogue social

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré 20 textes législatifs et réglementaires ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir réalisé 500 visites de contrôle ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir élaboré un fichier des entreprises ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir élaboré un manuel de procédure d'inspection du travail ;
- **Résultat annuel attendu 5** : mettre en place un cadre inclusif et permanent du dialogue social.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
nombre de texte élaborer	Nombre	20	15	20	15	35
nombre de visites d'inspections	Nombre	243	50	500	550	1050
nombre de fichier d'entreprises	Nombre	-	0	1	0	1
nombre de manuel de procédure d'inspection du travail	Nombre	-	0	1	0	1
nombre d'élection professionnelle réaliser	Nombre	-	0	1	0	1

Source des données : Direction Générale du Travail

OBJECTIF N°3 : optimiser la gestion financière du ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu 1** : mettre en place les outils de suivi de la performance des programmes ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir organisé 2 revues des programmes du ministère ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir exécuté à 70% les crédits de fonctionnement ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir un taux de validation des dossiers à 90% ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir exécuté à 100% les crédits d'investissement lié à l'équipement et structurant

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Assurer l'opérationnalisation des PAPs	%	-	0	100	100	200
Nombre de revues d'objectif du programme	Nombre	-	0	2	3	5
Taux d'exécution du budget	%	-	0	70	80	150
Taux de validation des dossiers de dépense	%	-	0	90	100	190
Taux d'exécution des crédits d'investissement	%	-	0	100	100	200

Source des données : Direction Centrale des Affaires Financières

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
29.913	Promotion de l'emploi et du travail décent	6 632 642 873	5 775 093 790	857 549 082	6 632 642 872	6 632 642 872	6 632 642 872	6 632 642 873	5 775 093 790	857 549 082	6 632 642 872	6 632 642 872	6 632 642 872
29.913.1	Promotion de l'Emploi	6 077 831 174	5 220 282 091	857 549 082	6 077 831 173	6 077 831 173	6 077 831 173	6 077 831 174	5 220 282 091	857 549 082	6 077 831 173	6 077 831 173	6 077 831 173
29.913.2	Promotion du Travail Décent	554 811 699	554 811 699	-	554 811 699	554 811 699	554 811 699	554 811 699	554 811 699	-	554 811 699	554 811 699	554 811 699
29.920	Formation professionnelle	15 632 619 309	24 528 239 308	530 100 000	25 058 339 308	25 058 339 308	25 058 339 308	15 632 619 309	24 528 239 308	530 100 000	25 058 339 308	25 058 339 308	25 058 339 308
29.920.1	Evaluation des formateurs et des autres personnels	13 772 109 118	23 197 829 117	-	23 197 829 117	23 197 829 117	23 197 829 117	13 772 109 118	23 197 829 117	-	23 197 829 117	23 197 829 117	23 197 829 117
29.920.2	Formation professionnelle et Insertion des jeunes	1 848 645 703	1 318 545 703	530 100 000	1 848 645 703	1 848 645 703	1 848 645 703	1 848 645 703	1 318 545 703	530 100 000	1 848 645 703	1 848 645 703	1 848 645 703
29.920.3	Appui à l'enseignement privé	11 864 488	11 864 488	-	11 864 488	11 864 488	11 864 488	11 864 488	11 864 488	-	11 864 488	11 864 488	11 864 488
29.927	Pilotage et soutien à la politique de de la formation professionnelle	2 653 286 602	3 238 480 005	-	3 238 480 005	3 238 480 005	3 238 480 005	2 653 286 602	3 238 480 005	-	3 238 480 005	3 238 480 005	3 238 480 005
29.927.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	78 000 000	78 000 000	-	78 000 000	78 000 000	78 000 000	78 000 000	78 000 000	-	78 000 000	78 000 000	78 000 000
29.927.2	Coordination administrative	2 575 286 602	3 160 480 005	-	3 160 480 005	3 160 480 005	3 160 480 005	2 575 286 602	3 160 480 005	-	3 160 480 005	3 160 480 005	3 160 480 005
Total pour la mission Travail, emploi et formation professionnelle		24 918 548 784	33 541 813 102	1 387 649 082	34 929 462 185	34 929 462 185	34 929 462 185	24 918 548 784	33 541 813 102	1 387 649 082	34 929 462 185	34 929 462 185	34 929 462 185

FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
29.913: Promotion de l'emploi et du travail décent	6 632 642 873	5 775 093 790	857 549 082	6 632 642 872	6 632 642 872	6 632 642 872	6 632 642 873	5 775 093 790	857 549 082	6 632 642 872	6 632 642 872	6 632 642 872
Titre 2. Dépenses de personnel	3 273 394 325	3 273 394 325	-	3 273 394 325	3 273 394 325	3 273 394 325	3 273 394 325	3 273 394 325	-	3 273 394 325	3 273 394 325	3 273 394 325
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 415 085 214	557 536 131	857 549 082	1 415 085 214	1 415 085 214	1 415 085 214	1 415 085 214	557 536 131	857 549 082	1 415 085 214	1 415 085 214	1 415 085 214
Titre 4. Dépenses de transfert	1 944 163 333	1 944 163 333	-	1 944 163 333	1 944 163 333	1 944 163 333	1 944 163 333	1 944 163 333	-	1 944 163 333	1 944 163 333	1 944 163 333
29.927: Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi	2 653 286 602	3 238 480 005	-	3 238 480 005	3 238 480 005	3 238 480 005	2 653 286 602	3 238 480 005	-	3 238 480 005	3 238 480 005	3 238 480 005
Titre 2. Dépenses de personnel	2 523 286 602	3 008 480 005	-	3 008 480 005	3 008 480 005	3 008 480 005	2 523 286 602	3 008 480 005	-	3 008 480 005	3 008 480 005	3 008 480 005
Titre 3. Dépenses de biens et services	130 000 000	130 000 000	-	130 000 000	130 000 000	130 000 000	130 000 000	130 000 000	-	130 000 000	130 000 000	130 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
29.920: Formation professionnelle	15 632 619 309	24 528 239 308	530 100 000	25 058 339 308	25 058 339 308	25 058 339 308	15 632 619 309	24 528 239 308	530 100 000	25 058 339 308	25 058 339 308	25 058 339 308
Titre 2. Dépenses de personnel	2 412 138 309	2 412 138 309	-	2 412 138 309	2 412 138 309	2 412 138 309	2 412 138 309	2 412 138 309	-	2 412 138 309	2 412 138 309	2 412 138 309
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 575 000 000	1 574 999 999	-	1 574 999 999	1 574 999 999	1 574 999 999	1 575 000 000	1 574 999 999	-	1 574 999 999	1 574 999 999	1 574 999 999
Titre 4. Dépenses de transfert	3 771 201 000	3 241 101 000	530 100 000	3 771 201 000	3 771 201 000	3 771 201 000	3 771 201 000	3 241 101 000	530 100 000	3 771 201 000	3 771 201 000	3 771 201 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	7 874 280 000	17 300 000 000	-	17 300 000 000	17 300 000 000	17 300 000 000	7 874 280 000	17 300 000 000	-	17 300 000 000	17 300 000 000	17 300 000 000
Total pour la mission Travail, emploi et formation professionnelle	24 918 548 784	33 541 813 102	1 387 649 082	34 929 462 185	34 929 462 185	34 929 462 185	24 918 548 784	33 541 813 102	1 387 649 082	34 929 462 185	34 929 462 185	34 929 462 185
Titre 2. Dépenses de personnel	8 208 819 236	8 694 012 639	-	8 694 012 639	8 694 012 639	8 694 012 639	8 208 819 236	8 694 012 639	-	8 694 012 639	8 694 012 639	8 694 012 639
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 120 085 214	2 262 536 130	857 549 082	3 120 085 213	3 120 085 213	3 120 085 213	3 120 085 214	2 262 536 130	857 549 082	3 120 085 213	3 120 085 213	3 120 085 213
Titre 4. Dépenses de transfert	5 715 364 333	5 185 264 333	530 100 000	5 715 364 333	5 715 364 333	5 715 364 333	5 715 364 333	5 185 264 333	530 100 000	5 715 364 333	5 715 364 333	5 715 364 333
Titre 5. Dépenses d'investissement	7 874 280 000	17 400 000 000	-	17 400 000 000	17 400 000 000	17 400 000 000	7 874 280 000	17 400 000 000	-	17 400 000 000	17 400 000 000	17 400 000 000

FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

(1)

RECAPITULATIF DES EFFECTIFS DE LA MISSION

Numéro et intitulé du programme	EFFECTIFS					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
PROGRAMME N° 29.913 : Promotion de l'emploi et du travail décent	-	455	34	0	421	421
Hors catégorie	-	3	0	0	3	3
Catégorie A	-	213	13	0	200	200
Catégorie B	-	129	1	0	128	128
Catégorie C	-	15	3	0	12	12
Main d'œuvre non permanente	-	95	0	0	95	95
PROGRAMME N° 29.927 : Pilotage et soutien aux politiques du travail et de la Lutte Contre le Chômage	-	-	-	-	-	-
Hors catégorie	-	-	-	-	-	-
Catégorie A	-	-	-	-	-	-
Catégorie B	-	-	-	-	-	-
Catégorie C	-	-	-	-	-	-
Main d'œuvre non permanente	-	-	-	-	-	-
PROGRAMME N° 29.920 : Formation professionnelle						
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
Total pour les emplois de l'administration						

PROGRAMME PROMOTION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL DECENT

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Promotion de l'Emploi et du Travail Décent est placé sous la responsabilité du Directeur Général de l'Emploi. Il comprend, outre les crédits budgétaires de la Direction Générale de l'Emploi (DGE), ceux relevant de la Direction Générale du Travail, de la Main-d'œuvre et de l'Emploi (DGTMOE), de la Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail (DGSST), du Pôle National de la Promotion de l'Emploi (PNPE) en qualité d'opérateur dans le champ du programme.

- La DGE, est chargée d'élaborer et/ou de concevoir la politique nationale en matière d'emploi.
- La DGTMOE, quant à elle, s'occupe de la législation sociale du travail et de l'amélioration des conditions de travail et d'existence des travailleurs.
- La Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail a pour mission principale de concevoir, actualiser et faire appliquer la législation et la réglementation en matière de sécurité et santé au travail ;
- Le Pôle National de la Promotion de l'Emploi (PNPE) est chargé d'assister les personnes à la recherche d'un emploi, les personnes à la recherche de formations pouvant faciliter leur insertion professionnelle, d'assister les employeurs (particuliers, entreprises, Administrations Publiques et privées) pour l'embauche et le reclassement (interne et externe) de leur personnel, et de mettre en œuvre les dispositions spécifiques arrêtées par le Gouvernement en matière d'emploi ;

Plusieurs actions sont menées consécutivement par ces entités dans le sens de promouvoir un cadre propice à la création d'emplois pour des groupes cibles, à la maîtrise du marché du travail. Ce sont notamment :

- l'élaboration du projet de Décret portant création de la Direction Générale de l'Emploi (DGE) ;
- la vulgarisation et la prise de textes d'application du nouveau Code du travail ;
- le renforcement des capacités du Pôle National de la Promotion de l'Emploi (PNPE)) et son déploiement sur l'étendue du territoire ;
- la pérennisation du dispositif d'aide d'accès à l'emploi ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'emploi ;
- l'élaboration d'une cartographie des risques et maladies professionnels.

Le champ du programme recouvre :

- l'emploi des jeunes et des personnes vulnérables ;
- l'insertion et la réinsertion professionnelle des jeunes ;
- l'employabilité des demandeurs d'emploi ;
- le dialogue social ;
- la maîtrise des données statistiques sur le marché de l'emploi ;
- les conditions de travail et le niveau de rémunération des travailleurs ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des agents ;
- le renforcement de la collaboration avec les administrations sectorielles ;
- le cadre juridique révisé et rénové en vue de l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services de la sécurité et de la santé au travail.

Le programme ne recouvre pas :

- la protection et la couverture sociale des travailleurs, car elles relèvent du Programme Protection Sociale.

Toutefois, des actions sont conjointement menées avec le programme Protection Sociale, en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail, notamment avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Ce programme s'articule autour de trois (3) sous axes à savoir :

En matière de Travail, cela consiste à :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- définir et mettre en œuvre les orientations d'une politique d'information et de communication ;
- réglementer l'accès au marché du travail ;
- prévenir et régler les conflits de travail individuels et collectifs ;
- suivre les activités des institutions et organisations professionnelles des travailleurs et des employeurs ;
- promouvoir le dialogue social ;
- suivre et évaluer, en rapport avec les autres départements ministériels concernés, le volet social des restructurations, des liquidations et des privatisations entreprises ;
- promouvoir le travail décent et mettre en œuvre les principes et droits fondamentaux au travail ;
- assurer la tutelle des organismes relevant de sa compétence ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- mettre en œuvre les actions de coopération traitant des questions de travail ;
- assurer l'application par le Gabon des instruments internationaux et communautaires ;
- initier et mettre en œuvre les règles relatives aux négociations en vue d'améliorer les relations entre les partenaires sociaux et prévenir tout différend en milieu du travail ;
- veiller au bon fonctionnement des organismes concourant à la promotion du dialogue social.

En matière d'Emploi, il s'agit de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- veiller à l'inscription de la politique en faveur de l'emploi dans la stratégie nationale pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et en assurer le suivi ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- définir et mettre en œuvre les orientations d'une politique d'information et de communication ;
- initier et mettre en œuvre une politique de gestion des emplois ;
- initier et mettre en œuvre les politiques en matière de création des activités novatrices et génératrices d'emplois et de soutien aux initiatives en faveur de la préservation et du développement de l'emploi ;
- suivre les secteurs et les entreprises en mutation ;
- aider les secteurs et branches d'activités à mieux anticiper et gérer les effets sociaux des mutations économiques, démographiques et technologiques ;
- mettre en œuvre toutes les actions et mesures visant à rapprocher davantage les offres et les demandes d'emploi ;
- assurer le placement et la tutelle des organismes relevant de sa compétence ;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'intégration régionale en matière d'emploi.
- produire un bulletin trimestriel sur la situation réelle de l'emploi formel.

En matière de Sécurité et de Santé au travail, il est important de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- initier la législation et la réglementation, en collaboration avec les autres administrations concernées ;
- initier et mettre en œuvre, en liaison avec les autres départements ministériels concernés, les programmes spécifiques de promotion et sauvegarder la sécurité et la santé au travail ;
- définir les orientations nationales en matière de lutte contre les maladies endémiques en milieu du travail ;
- définir les orientations nationales en matière de travail des enfants ;
- promouvoir et maintenir le bien-être physique, mental et social des travailleurs dans toutes les professions ;
- évaluer la situation de la sécurité et de la santé au travail ainsi que les perspectives de son évolution ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- participer aux négociations et suivi, en rapport avec les autres ministères compétents, de l'application des conventions ;
- assurer la tutelle des organismes dans leur domaine d'activité.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Promotion de l'Emploi et du Travail Décent est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Promotion de l'Emploi	5	1	10	15	1	
Action 2 : Promotion du Travail Décent	1	1	3	9		
Total	6	2	13	24	1	

(2) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

PRESENTATION DES ACTIONS

Le Programme Promotion de l'Emploi et du Travail Décent vise la mise en place d'un cadre normatif dynamique favorisant la création massive d'emplois, l'auto-emploi, la régulation de l'offre d'emploi, le respect de la législation sociale en matière de travail en République Gabonaise et le respect de la législation et de la réglementation en matière de sécurité et de santé au travail.

Le programme est structuré en deux (2) actions : Promotion de l'emploi et Promotion du Travail Décent.

ACTION N° 1 : promotion de l'emploi

Cette action est portée par la Direction Générale de l'Emploi. Le responsable de programme (RPROG) est le DGE.

Outre la DGE, cette action concerne aussi le Pôle National de la Promotion de l'Emploi (PNPE), opérateur du programme.

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- la maîtrise des données statistiques sur le marché de l'emploi ;
- l'accroissement des opportunités d'emploi ;
- l'emploi des jeunes ;
- l'identification des secteurs et des bassins d'emplois ;
- l'orientation et l'offre de formation en fonction des besoins du marché ;
- l'amélioration de l'employabilité de la main d'œuvre ;
- l'amélioration des mécanismes d'insertion et de réinsertion professionnelle.

ACTION N° 2 : promotion du travail décent

Cette action est portée par la Direction Générale du Travail, de la Main-d'œuvre et de l'Emploi, ainsi que par la Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail.

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- la législation sociale ;
- le dialogue social ;
- la gestion de la main d'œuvre étrangère ;
- les droits et obligations des partenaires en entreprise ;
- l'amélioration des conditions de travail et du bien-être dans le milieu professionnel ;
- l'extension des normes de la sécurité et de la santé au travail dans le secteur public.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte :

- En 2010, selon l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC 2010) la population en âge de travailler (15 ans et plus) était de 1 032 455 personnes dont 543 524 actifs.
- Seuls 393 440 étaient « des actifs occupés » soit 72,38 %.
- Le taux d'activité au sens du BIT était de 47,8 % avec de grandes disparités : 50,8 % en milieu urbain contre 38,7 % en milieu rural, 58,2 % chez les hommes contre 39,9 % chez les femmes.
- La structure de l'emploi montre que 47 % soit 185 054 emplois étaient des emplois informels.
- Parmi les chômeurs 100 743 l'étaient au sens du BIT et 49 341 étaient des « chômeurs découragés ».
- 102 245 emplois, soit 26,3 % étaient des emplois du secteur public ; les emplois formels dans des entreprises privées ne représentaient que 62 272 emplois soit 15,7 % au niveau national ; or, seuls ces emplois formels constituent « l'emploi décent » (seulement 42 % du total des emplois).
- Les entreprises ont un recours important à la main d'œuvre étrangère mais ce phénomène ne fait pas l'objet d'un suivi statistique.
- L'appareil statistique sur l'emploi et le travail ne produit que très ponctuellement des données (première enquête nationale en 2010).
- Les entreprises ne fournissent pas leur bilan social à l'administration.
- Le manque de respect du code du travail existe aussi bien au niveau du secteur informel qu'au niveau du secteur structuré.
- Les recherches d'emploi se font davantage par relation que par recours aux structures formelles professionnelles.
- Le besoin d'information du grand public et des entreprises sur le nouveau code du travail est très important.
- Le nombre des contrôles en entreprises a été très faible jusqu'en 2021 et les inspecteurs sont très peu sur le terrain.
- Peu de salariés s'adressent à la DGTMOE et la DGSST ;
- La faible application de la réglementation en matière de sécurité et santé au travail ;
- Le fait que le secteur de la Fonction Publique ne soit pas encore soumis aux dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles en matière de sécurité et santé au travail ;
- Le manque de coordination entre les acteurs publics dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail ;
- La faiblesse de l'appareil statistique en matière de sécurité et santé au travail.

Parmi les actions majeures en cours, on note les éléments suivants :

- Le Gabon dispose d'un Office National de l'Emploi (ONE) créé en 1993, lequel reçoit depuis 2018 environ 20 000 nouveaux demandeurs d'emploi par an (source : ONE). L'ONE reçoit des offres d'emploi (1955 en 2019, 1591 en 2020 notamment due à la pandémie de la COVID-19 au titre d'offres collectées) et s'efforce de développer le placement des demandeurs d'emploi (867 en 2019 et 366 en 2020 embauches réalisées). En 2019, 3366 Jeunes ont bénéficié d'un programme d'amélioration d'employabilité via le contrat d'apprentissage jeunesse, l'apprentissage dual et le stage en entreprise pour jeunes contre 1272 en 2020 ; En 2022, précisément le 05 août 2022, l'Office National de l'Emploi est devenu Pôle National de Promotion de l'Emploi reprenant ainsi les prérogatives et les actifs dont jouissaient le Fonds d'aide à l'Insertion et à la Réinsertion professionnelles (FIR) et l'Office National de l'Emploi.
- La journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail est célébrée depuis 2006 dans notre pays.
- En 2020, le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) a été élaboré par les pouvoirs publics dont les objectifs sont entre autres la pérennisation du dispositif d'aide à l'accès à l'emploi ;
- Le Gabon dispose depuis le 19 novembre 2021, d'un nouveau Code du Travail.
- Plusieurs structures consultatives ont été créées (Commission Consultative du Travail, Commission Nationale d'Etude des salaires, Commission Nationale d'emploi de la main d'œuvre étrangère) mais fonctionnent de façon irrégulière.
- Un Programme par pays pour le travail décent a été signé avec le BIT ;
- Les syndicats des employeurs et des travailleurs se mobilisent de plus en plus sur les questions de sécurité et de santé au travail dans les secteurs très accidentogènes comme le BTP, les mines et le bois.

ENJEUX

Enjeu 1 : Se forger une solide connaissance du marché de l'emploi et de son fonctionnement.

Enjeu 2 : Piloter la mise en œuvre d'une politique efficace de promotion de l'emploi.

Enjeu 3 : Faire passer les entreprises du secteur informel vers le secteur formel pour ce qui est de l'emploi et du travail.

Enjeu 4 : Favoriser le Dialogue Social.

Enjeu 5 : Promouvoir le travail décent.

Enjeu 6 : Garantir la sécurité et la santé au travail dans les secteurs de l'économie structurée, de l'économie non structurée et rurale, ainsi que dans le secteur de la Fonction Publique.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi à l'horizon 2029.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 100% des activités préparatoires à l'organisation de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC);
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 50% des activités de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI);
- Résultat annuel attendu 3 : avoir produit une base de données actualisées sur le marché du travail /TRIMESTRIEL/DGE.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir élaboré 50% des travaux préparatoires de la nomenclature nationale des emplois.

OBJECTIF N°2 : Être parvenu à mettre en œuvre la politique nationale de l'emploi (PNE) à l'horizon 2029.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 25% des activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la PNE.

OBJECTIF N°3 : Être parvenu à mettre en œuvre l'opérationnalisation de l'observatoire national de l'emploi et de la Formation (ONEF) à l'horizon 2029

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réussi à mettre en œuvre l'opérationnalisation de l'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF);
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réussi l'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'observatoire national de l'emploi et de la formation l'ONEF.

OBJECTIF N°4 : Être parvenu à vulgariser le code du travail et assurer une place de choix au dialogue social.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré 20 textes législatifs et réglementaires ;
- Résultat annuel attendu 2: avoir réalisé 500 visites de contrôle;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir élaboré un fichier des entreprises;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir élaboré un manuel de procédure d'inspection du travail;
- Résultat annuel attendu 5 : Mettre en place un cadre inclusif et permanent du dialogue social.

OBJECTIF N°5 : Améliorer la sécurité et la santé au travail.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré 50% la politique nationale de sécurité et de santé au travail ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir élaboré au moins 5 textes d'application en matière de sécurité et de santé au travail;
- Résultat annuel attendu 3: avoir réalisé au moins 30 installations de comités sécurité et santé au travail en entreprise;
- Résultat annuel attendu 4: avoir réalisé au moins 50 visites d'inspection et de contrôle des entreprises ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir participé à la mise en place d'au moins 30 services de santé au travail ;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir participé à la réalisation d'au moins 10 travaux de recherche ;
- Résultat annuel attendu 7 : rendre opérationnel le laboratoire de sécurité et santé au travail;
- Résultat annuel attendu 8: sensibiliser 25% de la population gabonaise sur les conséquences des Accidents du travail et des maladies professionnelles.

OBJECTIF N°6 : Améliorer les performances du PNPE et renforcer ses capacités opérationnelles à l'horizon 2029.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réussi à enregistrer 20 000 demandeurs d'emploi ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réussi à collecter 5 000 places ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réussi à placer en Programme d'Accompagnement à l'Emploi (PAE) 10 000 demandeurs d'Emploi
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réussi à placer 1000 bénéficiaires en Programme d'Accompagnement à l'Auto-Emploi (PAAE) ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réussi à placer 5 000 demandeurs d'emploi en embauche directe ;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réussi à Construire et à mettre aux normes des Services Publics d'Emploi (SPE) dans les 9 Antennes Provinciales et les deux Bureaux d'Owendo et Akanda.

OBJECTIF N°1 : être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi à l'horizon 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir réalisé 100% des activités préparatoires à l'organisation de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir réalisé 50% des activités de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI) ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir produit une base de données actualisées sur le marché du travail /TRIMESTRIEL/DGE ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir élaboré 50% des travaux préparatoires de la nomenclature nationale des emplois.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC)	%	-	80	100	0	100
Taux d'élaboration de la nomenclature nationale des emplois	%	0	25	50	60	110
Nombre d'études et enquêtes partiellement réalisées sur le marché de l'emploi	Nombre	0	1	4	4	8
Taux d'avancement de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI)	%	0	20	50	60	110

Source des données : Direction Générale de l'Emploi

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 100% des activités préparatoires à l'organisation de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC) ;

- Activité 1 Elaborer la méthodologie, des supports de l'enquête et détermination de l'échantillonnage /DGE.
- Activité 2 Former des agents enquêteurs/DGE .
- Activité 3 Délimiter les secteurs géographiques de l'enquête/DGE/DGSTAT.
- Activité 4 Collecter de données /DGE/DGSTATS.
- Activité 5 Intégrer les résultats dans la base de données /DGE/DGSTAT.
- Activité 6 Analyser les résultats /DGE/DGSTAT.
- Activité 7 Rédiger un rapport d'enquête, séminaire de validation du rapport d'enquête/DGE/DGSTAT.

Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 50% des activités de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI) ;

- Activité 1 Élaborer la méthodologie, des supports de l'enquête et détermination de l'échantillonnage /DGE/DGSTAT.

Résultat annuel attendu 3 : avoir produit une base de données actualisées sur le marché du travail /TRIMESTRIEL/DGE;

- Activité 1 Réaliser des Ateliers préparatoires des documents de collectes /DGE/DGSTAT.
- Activité 2 Former le personnel de la DGE/DGE/DGSTAT.

Résultat annuel attendu 4 : avoir élaboré 50% des travaux préparatoires de la nomenclature nationale des emplois.

- Activité 1 Mobiliser un expert AFRISTAT ou BIT ;
- Activité 2 Analyse de la nomenclature internationale des emplois (CITP)/DGE/AFRISTAT/BIT ;
- Activité 3 Élaborer la méthodologie, former l'équipe d'étude ;

- Activité 4 Collecter et analyser les données sur les emplois dans le secteur privé et le secteur public
- Activité 5 Formaliser la nomenclature/DGE/AFRISTAT/DGSTAT ;
- Activité 6 Acquérir un logiciel de traitement des données /DGE/DGSTAT ;
- Activité 7 Faire appel à un spécialiste qui formera les personnels au traitement et à l'analyse des données/DGE/AFRISTAT/BIT.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux d'avancement de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC) ;
Cet indicateur mesure l'avancement de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC). Il s'obtient par la pondération des différentes actions à mener.

Indicateur 2 : Taux d'élaboration de la nomenclature nationale des emplois ;
Cet indicateur mesure le taux d'élaboration de la nomenclature nationale des emplois. Il s'obtient par une simple pondération des actions à mener.

Indicateur 3 : Nombre d'études et enquêtes partiellement réalisées sur le marché de l'emploi ;
Cet indicateur mesure le nombre d'enquêtes sur le marché de l'emploi réalisées. Il s'obtient par un simple décompte arithmétique du nombre d'enquêtes réalisées.

Indicateur 4 : Taux d'avancement de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI).
Cet indicateur mesure le niveau d'avancement de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI). Il s'obtient par une pondération des actions à mener.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Il sera fait recours à la **Direction Générale de la Statistique (DGS)** et de **l'ANINF** pour l'organisation de l'enquête ENESI et l'Etude sur les emplois créés dans le secteur moderne.
- **AFRISTAT** mettra à disposition un expert international qui viendra travailler avec les membres de la cellule technique pour examiner tous les différents documents d'enquêtes ou études avant de les valider.

OBJECTIF N°2 : être parvenu à mettre en œuvre la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) à l'horizon 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu :** avoir réalisé 25% des activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi	%	0	25	25	50	75

Source des données : Direction Générale de l'Emploi

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : avoir réalisé 25% des activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE);

- Activité 1 Élaborer le Plan d'Actions Opérationnel (PAO) de la Mise en Œuvre de la Politique nationale de l'Emploi / DGE/PRIMATURE/BIT ;
- Activité 2 Organiser l'atelier de restitution du PAO/ DGE/PRIMATURE/BIT ;
- Activité 3 Organisation de la table ronde des bailleurs de Fonds pour la quête de financement des actions retenues dans le cadre du PAO/ DGE/PRIMATURE/BIT.

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Taux d'avancement de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi

Cet indicateur mesure le niveau d'avancement de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi. Il s'obtient par une pondération des actions à mener.

OBJECTIF N°3 : être parvenu à mettre en œuvre l'opérationnalisation de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) à l'horizon 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** avoir réussi à mettre en œuvre l'opérationnalisation de l'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** avoir réussi l'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'observatoire national de l'emploi et de la formation l'ONEF.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement de la mise en œuvre de l'opérationnalisation de l'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF)	%	-	-	100	0	100
Taux d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'observatoire national de l'emploi et de la formation l'ONEF	%	-	-	100	0	100

Source des données : Direction Générale de l'Emploi

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- **Résultat annuel attendu 1:** avoir réussi à mettre en œuvre l'opérationnalisation de l'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) ;
- Activité 1 Faire adopter les statuts de l'ONEF en conseil des ministres/DGE/PRIMATURE ;
- Activité 2 Rédiger et faire adopter le décret qui nomme le directeur général de l'ONEF/DGE/PRIMATURE;
- Activité 3 Nommer un Directeur General /PRIMATURE ;
- Activité 4 Rédiger et faire adopter le décret de la mise en place du conseil d'administration de l'ONEF/DGE/PRIMATURE ;
- Activité 5 Trouver un local pour abriter les services de l'observatoire/DGE/PATRIMOINE/ONEF ;
- Activité 6 Équiper les services de l'observatoire/ONEF ;
- Activité 7 Recruter le personnel de l'Observation.

Résultat annuel attendu 2: avoir réussi l'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation l'ONEF ;

- Activité 1 Recruter un expert international pour la rédaction d'un plan stratégique de l'ONEF/DGE/ONEF/BIT/BANQUE MONDIALE ;
- Activité 2 Elaborer des documents cadre du plan stratégique de l'ONEF/DGE/ONEF/BANQUE MONDIALE.
- Activité 3 Rédiger l'arrêté portant adoption du document cadre du plan stratégique de l'ONEF en conseil des ministre/PRIMATURE ;
- Activité 4 Organiser un atelier de validation du document cadre du plan stratégique de l'ONE/DGE/ONEF /SECTORIELS
- Activité 5 Divulguer le document cadre du plan stratégique de l'ONEF/DGE/ONEF ;
- Activité 6 Rédiger le décret de création de l'agence comptable de l'ONEF/DGE/ONEF/PRIMATURE/DGBFI.

Précisions méthodologiques:

Indicateur 1 : Taux d'avancement de la mise en œuvre de l'opérationnalisation de l'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) ;

Cet indicateur mesure le niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'opérationnalisation de l'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF). Il s'obtient par la pondération des différentes actions à mener.

Indicateur 2 : Taux d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'observatoire national de l'emploi et de la formation l'ONEF.

Cet indicateur mesure le niveau d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'observatoire national de l'emploi et de la formation l'ONEF. Il s'obtient par une simple pondération des actions à mener.

OBJECTIF N°4 : être parvenu à vulgariser le code du travail et assurer une place de choix au dialogue social

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** avoir élaborer 20 textes législatifs et réglementaires ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** avoir réaliser 500 visites de contrôle ;
- **Résultat annuel attendu 3 :** avoir élaborer un fichier des entreprises ;
- **Résultat annuel attendu 4:** avoir élaboré un manuel de procédure d'inspection du travail ;
- **Résultat annuel attendu 5:** mettre en place un cadre inclusif et permanent du dialogue social.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
nombre de texte élaborer	nombre	20	15	20	15	35
nombre de visites d'inspections	nombre	243	50	500	550	1050
nombre de fichier d'entreprises	nombre	-	-	1	0	1
nombre de manuel de procédure d'inspection du travail	nombre	-	-	1	0	1
nombre d'élection professionnelle réalisée	nombre	-	-	1	0	1

Source des données : Direction Générale du Travail et de la Main-Cœuvre

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1: avoir élaborer 20 textes législatifs et réglementaires ;

- Activité 1 Recenser les textes à adopter ;
- Activité 2 Mettre en place des commissions de rédaction ;
- Activité 3 Restituer et adopter les travaux des commissions en plénières.

Résultat annuel attendu 2: avoir réaliser 500 visites de contrôle ;

- Activité 1 Mettre en place une commission de coordination ;
- Activité 2 Mettre en place des brigades et les répartir par secteur d'activité ;
- Activité 3 Collecter les informations ;
- Activité 4 Centraliser les données ;
- Activité 5 Rédiger les procès-verbaux d'infraction.

Résultat annuel attendu 3 : avoir élaborer un fichier des entreprises ;

- Activité 1 Mettre en place des brigades ;
- Activité 2 Répartir les brigades par secteur d'activité ;
- Activité 3 Collecter les informations ;
- Activité 4 Centraliser les données ;
- Activité 5 Valider le fichier.

Résultat annuel attendu 4 : avoir élaborer un manuel de procédure d'inspection du travail ;

- Activité 1 Organiser des rencontres d'échanges et de partage avec les Inspecteurs des 9 provinces aux fins d'harmoniser les pratiques ;
- Activité 2 Mettre en place les commissions par thématique ;
- Activité 3 Collecter les informations ;
- Activité 4 Rédiger le manuel ;
- Activité 5 Valider le manuel.

Résultat annuel attendu 5 : mettre en place un cadre inclusif et permanent du dialogue social ;

- Activité 1 Faire signer la Charte Nationale du Dialogue Social ;
- Activité 2 Mettre en place le Comité Tripartite de rédaction du texte relatif au Conseil National du Dialogue Social ;
- Activité 3 Identifier les Organisations Professionnelles d'Employeurs et de Travailleurs ;
- Activité 5 Organiser les élections ;
- Activité 6 Réviser les Conventions Collectives.

Précisions méthodologiques:

Indicateur 1 : nombre de texte élaborer ;

Cet indicateur mesure le nombre de texte élaborer. Il s'obtient par un simple décompte des textes élaborés.

Indicateur 2 : nombre de visites d'inspections ;

Cet indicateur mesure nombre de visites d'inspections réalisées. Il s'obtient par un simple décompte des visites d'inspections réalisées sur le terrain.

Indicateur 3 : nombre de fichier d'entreprises ;

Cet indicateur présente le nombre de fichier d'entreprises réalisé. Il s'obtient par un simple décompte.

Indicateur 4 : nombre de manuel de procédure d'inspection du travail ;

Cet indicateur présente le nombre de manuel de procédure d'inspection du travail réalisé. Il s'obtient par un simple décompte.

Indicateur 5 : nombre d'élection professionnelle réalisée ;

Cet indicateur présente le nombre d'élection professionnelle réalisée. Il s'obtient par un simple décompte.

OBJECTIF N°5 : améliorer la sécurité et la santé au travail à l'horizon 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaborer 50% la politique nationale de sécurité et de santé au travail ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir élaborer au moins 5 textes d'application en matière de Sécurité et de Santé au Travail ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir réalisé au moins 30 installations de comités sécurité et santé au travail en entreprise ;
- **Résultat annuel attendu 4**: avoir réaliser au moins 50 visites d'inspection et de contrôle des entreprises ;
- **Résultat annuel attendu 5** : participer à la mise en place d'au moins 30 services de santé au travail ;
- **Résultat annuel attendu 6** : participer à la réalisation d'au moins 10 travaux de recherche ;
- **Résultat annuel attendu 7** : rendre opérationnel le laboratoire de sécurité et santé au travail ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Sensibiliser au moins 25% de la population Gabonaise sur les conséquences des accidents du travail et des maladies professionnelles ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'élaboration de la politique nationale de sécurité et de santé au travail	%	30	80	50	80	130
Nombre de textes d'application élaborés en matière de sécurité et de santé au travail	nombre	-	-	5	10	15
Nombre de Comités Sécurité et Santé au Travail installés	nombre	-	-	30	50	80
Nombre de visites d'inspection et de contrôle	nombre	12	50	50	50	100
Nombre de services de santé au travail mis en place (ayant bénéficiés d'un agrément)	nombre	-	-	30	50	80
Nombre de travaux de recherche initiés en matière de santé au travail	nombre	-	-	10	10	20
Opérationnalisation du laboratoire de Sécurité et Santé au Travail	%	-	-	50	60	110
Sensibilisation des populations sur les conséquences des accidents du travail et des maladies professionnelles	%	-	-	25	50	75

Source des données : Direction Générale de la Sécurité et Santé au Travail.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1: avoir élaborer 50% la politique nationale de sécurité et de santé au travail ;

- Activité 1 Organiser un atelier d'élaboration de la politique nationale de sécurité et santé au travail ;
- Activité 2 Organiser un atelier de validation de la politique nationale de sécurité et de santé au travail.

Résultat annuel attendu 2: avoir élaborer au moins 5 textes d'application en matière de sécurité et de santé au travail ;

- Activité 1 Organiser un atelier d'élaboration de textes d'application en sécurité et en santé au travail ;
- Activité 2 Organiser un atelier de validation de textes d'application en sécurité et de santé au travail ;

Résultat annuel attendu 3 : avoir réaliser au moins 30 installations de comités sécurité et santé au travail en entreprise ;

- Activité 1 Organiser des sessions de formation des formateurs de la Direction Générale de la Sécurité et Santé au Travail (DGSST) ;
- Activité 2 Organiser des sessions de formation des membres des comités sécurité et santé au travail en entreprise ;
- Activité 3 Installer les comités sécurité et santé au travail au sein des entreprises.

Résultat annuel attendu 4 : avoir réaliser au moins 50 visites d'inspection et de contrôle des entreprises ;

-
- Activité 1 Organiser des missions d'inspection et de contrôle à réaliser dans la zone industrielle d'Oloumi;
- Activité 2 Organiser des missions d'inspection et de contrôle à réaliser dans la zone industrielle d'Owendo;
- Activité 3 Organiser des missions d'inspection et de contrôle réalisées dans la ville de Port-Gentil ;
- Activité 4 Organiser des missions d'inspection et de contrôle réalisées dans le Haut-Ogooué ;
- Activité 5 Valider le manuel.

Résultat annuel attendu 5 : avoir participer à la mise en place d'au moins 30 services de santé au travail ;

- Activité 1 Organiser des Inspection des services de santé au travail + transmission de documents administratifs ;
- Activité 2 Organiser des commissions d'agrément interministérielle des services de santé au travail ;
- Activité 3 Identifier les Organisations Professionnelles d'Employeurs et de Travailleurs ;
- Activité 4 Organiser la commission de rénovation de la liste des maladies professionnelles ;

Résultat annuel attendu 6 : participer à la réalisation d'au moins 10 travaux de recherches ;

- Activité 1 Participer aux travaux de fin de formation en santé au travail et sécurité au travail (rapports de stage, mémoires, thèses) ;
- Activité 2 Faire des publications scientifiques ;
- Activité 3 Participer à des congrès, séminaires internationaux.

Résultat annuel attendu 7 : rendre opérationnel le laboratoire de sécurité et santé au travail ;

- Activité 1 Effectuer l'achat du matériel d'analyse des milieux de travail et d'analyses médicales ;
- Activité 2 Installation du matériel et formation des intervenants.

Résultat annuel attendu 8 : sensibiliser au moins 25% de la population gabonaise sur les conséquences des accidents du travail et des maladies professionnelles ;

- Activité 1 Organisation de la journée mondiale de sécurité et de santé au travail ;
- Activité 2 Réaliser des campagnes médiatiques ;
- Activité 3 Effectuer des séminaires de sensibilisation au sein des entreprises, au sein des établissements professionnels;
- Activité 4 Faire des supports de sensibilisation (tee-shirts, casquettes, affiches, gadgets...).

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux d'élaboration de la politique nationale de sécurité et de santé au travail ;

Cet indicateur mesure le Taux d'élaboration de la politique nationale de sécurité et de santé au travail. Il s'obtient par la pondération des actions menées.

Indicateur 2 : Nombre de textes d'application élaborés en matière de sécurité et de santé au travail ;

Cet indicateur mesure le nombre de textes d'application élaborés en matière de sécurité et de santé au travail. Il s'obtient par un simple décompte des textes réalisés.

Indicateur 3 : nombre de Comités Sécurité et Santé au Travail installés ;

Cet indicateur présente nombre de Comités Sécurité et Santé au Travail installés. Il s'obtient par un simple décompte.

Indicateur 4 : nombre de visites d'inspection et de contrôle ;

Cet indicateur présente le nombre de visites d'inspection et de contrôle réalisés. Il s'obtient par un simple décompte.

Indicateur 5 : nombre de services de santé au travail mis en place ;

Cet indicateur présente le nombre de services de santé au travail mis en place. Il s'obtient par un simple décompte des services mis en place.

Indicateur 6 : nombre de travaux de recherche initiés en matière de santé au travail ;

Cet indicateur présente le nombre de de travaux de recherche initiés en matière de santé au travail. Il s'obtient par un simple décompte des travaux réalisées.

Indicateur 7 : opérationnalisation du laboratoire de Sécurité et Santé au Travail ;
Cet indicateur mesure le niveau d'opérationnalisation du laboratoire de Sécurité et Santé au Travail le nombre de manuel de procédure d'inspection du travail réalisé. Il s'obtient par une pondération des actions menées.

Indicateur 8 : sensibilisation des populations sur les conséquences des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
Cet indicateur mesure le taux de sensibilisation des populations sur les conséquences des accidents du travail et des maladies professionnelles. Il s'obtient par une pondération des actions menées.

OBJECTIF N°5 : améliorer les performances du Pôle Nationale de la Promotion de l'Emploi (PNPE) et renforcer ses capacités opérationnelles à l'horizon 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir réussi à enregistrer 20 000 demandeurs d'emploi ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir réussi à collecter 5 000 places ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir réussi à placer en Programme d'Accompagnement à l'Emploi (PAE) 10 000 demandeurs d'Emploi;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir réussi à placer 1000 bénéficiaires en Programme d'Accompagnement à l'Auto-Emploi (PAAE);
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir réussi à placer 5 000 demandeurs d'emploi en embauche directe ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir réussi à Construire et à mettre aux normes des Services Publics d'Emploi (SPE) les 9 Antennes Provinciales et les deux Bureaux d'Owendo et Akanda.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de nouveaux demandeurs d'emploi inscrits	nombre	20 637	21 000	20 000	19 000	39 000
Nombre de places collectés	nombre	922	1 000	1 500	6 000	7 500
Nombre de demandeurs d'emploi embauchés	nombre	1 196	1 400	1 000	8 000	9 000
Nombre de demandeurs d'emploi ayant bénéficié des Programmes d'Accompagnement à l'Emploi	nombre	5 027	3 500	2 500	11 000	36 000
Nombre de bénéficiaires des programmes d'Auto-Emploi	nombre	20 637	100	100	1 500	1 700
Nombre d'antenne/ bureau de proximité ouvert et mise en service	nombre	-	-	1	-	1

Source des données : Pôle Nationale de la Promotion de l'Emploi

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1: avoir réussi à enregistrer 20 000 demandeurs d'emploi ;

- Activité 1 Intensifier les campagnes de sensibilisation de proximité ;
- Activité 2 Rendre les offres visibles et disponibles sur la plateforme;
- Activité 3 Faciliter les inscriptions des personnes résidant dans les bassins d'emploi non couvert par la fibre optique.

Résultat annuel attendu 2: avoir réussi à collecter 5 000 places ;

- Activité 1 Intensifier les prospections envers les entreprises ;
- Activité 2 Organiser des salons de l'emploi.

Résultat annuel attendu 3 : avoir réussi à placer en Programme d'Accompagnement à l'Emploi (PAE) 10 000 demandeurs d'Emploi;

- Activité 1 Intensifier les prospections envers les entreprises ;
- Activité 2 Programmer les sessions d'informations aux employeurs ;
- Activité 3 Organiser des foires et salons ;
- Activité 4 Organiser des formations spécifiques au profit des demandeurs d'emploi.

Résultat annuel attendu 4 : avoir réussi à placer 1000 bénéficiaires en Programme d'Accompagnement à l'Auto-Emploi (PAAE);

- Activité 1 Renforcer le plaidoyer avec les partenaires économiques et les bailleurs de fonds ;
- Activité 2 Intensifier la mise en œuvre des contrats PAE.

Résultat annuel attendu 5 : Avoir réussi à placer 5 000 demandeurs d'emploi en embauche directe

- Activité 1 Intensifier le suivi des placements ;
- Activité 2 Intensifier les relances aux employeurs ;
- Activité 3 Intensifier le suivi des contrats en fin de stages ;
- Activité 4 Intensifier le suivi des candidats en fin de processus de formation ;
- Activité 5 Intensifier le suivi des mises en relation issues des foires et salons ;
- Activité 6 Organiser les Campagnes de recrutement.

Résultat annuel attendu 6 : avoir réussi à Construire et à mettre aux normes des Services Publics d'Emploi (SPE) les 9 Antennes Provinciales et les deux Bureaux d'Owendo et Akanda ;

- Activité 1 Identifier les parcelles ;
- Activité 2 Réaliser l'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Activité 3 Lancer les travaux de construction ;
- Activité 4 Équiper les locaux ;
- Activité 5 Recruter du personnel.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de nouveaux demandeurs d'emploi inscrits ;

Cet indicateur mesure le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi inscrits. Il s'obtient un simple décompte.

Indicateur 2 : Nombre de places collectés ;

Cet indicateur mesure le nombre de places collectés. Il s'obtient par un simple décompte.

Indicateur 3 : Nombre de demandeurs d'emploi embauchés ;

Cet indicateur présente le nombre de demandeurs d'emploi embauchés. Il s'obtient par un simple décompte.

Indicateur 4 : Nombre de demandeurs d'emploi ayant bénéficié des Programmes d'Accompagnement à l'Emploi ;

Cet indicateur présente le nombre de demandeurs d'emploi ayant bénéficié des Programmes d'Accompagnement à l'Emploi. Il s'obtient par un simple décompte.

Indicateur 5 : Nombre de bénéficiaires des programmes d'Auto-Emploi ;

Cet indicateur présente le nombre de bénéficiaires des programmes d'Auto-Emploi. Il s'obtient par un simple décompte.

Indicateur 6 : Nombre d'antenne/ bureau de proximité ouvert et mise en service.

Cet indicateur présente le nombre d'antenne/ bureau de proximité ouvert et mise en service. Il s'obtient par un simple décompte.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
29.913.1: Promotion de l'Emploi	6 077 831 174	5 220 282 091	857 549 082	6 077 831 173	6 077 831 173	6 077 831 173	6 077 831 174	5 220 282 091	857 549 082	6 077 831 173	6 077 831 173	6 077 831 173
Titre 2. Dépenses de personnel	3 041 786 626	3 041 786 626	-	3 041 786 626	3 041 786 626	3 041 786 626	3 041 786 626	3 041 786 626	-	3 041 786 626	3 041 786 626	3 041 786 626
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 291 211 214	433 662 131	857 549 082	1 291 211 214	1 291 211 214	1 291 211 214	1 291 211 214	433 662 131	857 549 082	1 291 211 214	1 291 211 214	1 291 211 214
Titre 4. Dépenses de transfert	1 744 833 333	1 744 833 333	-	1 744 833 333	1 744 833 333	1 744 833 333	1 744 833 333	1 744 833 333	-	1 744 833 333	1 744 833 333	1 744 833 333
29.913.2: Promotion du Travail Décent	554 811 699	554 811 699	-	554 811 699	554 811 699	554 811 699	554 811 699	554 811 699	-	554 811 699	554 811 699	554 811 699
Titre 2. Dépenses de personnel	231 607 699	231 607 699	-	231 607 699	231 607 699	231 607 699	231 607 699	231 607 699	-	231 607 699	231 607 699	231 607 699
Titre 3. Dépenses de biens et services	123 874 000	123 874 000	-	123 874 000	123 874 000	123 874 000	123 874 000	123 874 000	-	123 874 000	123 874 000	123 874 000
Titre 4. Dépenses de transfert	199 330 000	199 330 000	-	199 330 000	199 330 000	199 330 000	199 330 000	199 330 000	-	199 330 000	199 330 000	199 330 000
Total pour le programme Promotion de l'emploi et du travail décent	6 632 642 873	5 775 093 790	857 549 082	6 632 642 872	6 632 642 872	6 632 642 872	6 632 642 873	5 775 093 790	857 549 082	6 632 642 872	6 632 642 872	6 632 642 872
Titre 2. Dépenses de personnel	3 273 394 325	3 273 394 325	-	3 273 394 325	3 273 394 325	3 273 394 325	3 273 394 325	3 273 394 325	-	3 273 394 325	3 273 394 325	3 273 394 325
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 415 085 214	557 536 131	857 549 082	1 415 085 214	1 415 085 214	1 415 085 214	1 415 085 214	557 536 131	857 549 082	1 415 085 214	1 415 085 214	1 415 085 214
Titre 4. Dépenses de transfert	1 944 163 333	1 944 163 333	-	1 944 163 333	1 944 163 333	1 944 163 333	1 944 163 333	1 944 163 333	-	1 944 163 333	1 944 163 333	1 944 163 333

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	3	3	0	0	0	3
Catégorie A	213	213	13	0	13	200
Catégorie B	129	129	1	0	1	128
Catégorie C	15	15	3	0	3	12
Main d'œuvre non permanente	95	95	0	0	0	95
Total pour les emplois de l'administration	455	455	17	0	17	438

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur : Pôle Nationale de la Promotion de l'Emploi			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	90	138	48
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	0	0	0
Total pour le Pôle Nationale de la Promotion de l'Emploi	0	0	0
Total pour le programme	90	138	48

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action N°1 : PROMOTION DE L'EMPLOI Partie Direction Générale de l'Emploi			362 414 514	362 414 514	
Activités régaliennes : Collecter et produire les données sur l'Emploi et le marché de l'emploi					
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			-	-	
Dépenses obligatoires			-	-	
vacation					
Frais de session des institutions...					
Titre 3 : Biens et services			362 414 514	362 414 514	
Dépenses obligatoires			-	-	
Loyer					
Frais de scolarité					
Dépenses Indispensables			220 789 514	220 789 514	
Fournitures informatiques	1 direction générale ; 3 directions ; 4 services		20 789 514	20 789 514	
Frais de Mission...	cellule technique ENESI		100 000 000	100 000 000	
Carburant – véhicules autres	5 véhicules		20 000 000	20 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	1 direction générale ; 3 directions ; 4 services		20 000 000	20 000 000	
autres frais d'entretien	1 direction générale ; 3 directions ; 4 services		20 000 000	20 000 000	
Autres matériels et fournitures de bureau et informatique	1 service provincial Haut Ogooué		10 000 000	10 000 000	
autres fournitures d'entretien			10 000 000	10 000 000	
autre matériel et fournitures de bureau et informatique	1 service provincial port gentil		10 000 000	10 000 000	
autres fournitures d'entretien (Haut Ogooué)			10 000 000	10 000 000	
Autres dépenses			141 625 000	141 625 000	
MISE EN ŒUVRE DES PAO	DGE/BIT		32 280 000	32 280 000	MISE EN ŒUVRE DES PAO
Atelier de présentation (par le BIT) des expériences réussies, de son approche en matière de PAO et identification de la méthodologie d'élaboration,	DGE/BIT		10 900 800	10 900 800	Atelier de présentation (par le BIT) des expériences réussies, de son approche en matière de PAO et identification de la méthodologie d'élaboration,
Organisation des rencontres avec l'ensemble des parties prenantes pour la réalisation d'un mapping des mesures existantes, identification des mesures manquantes, sélection des mesures opérationnelles, Planification des actions, etc.	DGE/BIT		8 175 600	8 175 600	Organisation des rencontres avec l'ensemble des parties prenantes pour la réalisation d'un mapping des mesures existantes, identification des mesures manquantes, sélection des mesures opérationnelles, Planification des actions, etc.
Production du Document de PAO	DGE/BIT		5 936 400	5 936 400	Production du Document de PAO
Atelier de validation du PAO	DGE/BIT		7 267 200	7 267 200	Atelier de validation du PAO
LE BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ELABORATION DE LA NOMENCLATURE DES EMPLOIS	DGE		109 345 000	109 345 000	LE BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ELABORATION DE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
				LA NOMENCLATURE DES EMPLOIS
COMPOSANTE 1 - ASSISTANCE TECHNIQUE	DGE/BIT	10 000 000	10 000 000	COMPOSANTE 1 - ASSISTANCE TECHNIQUE
COMPOSANTE 2 – APPUI A LA GESTION DU PROJET	DGE/BIT	83 445 000	83 445 000	COMPOSANTE 2 – APPUI A LA GESTION DU PROJET
COMPOSANTE 3 - FORMATIONS ET ATELIERS	DGE/BIT	12 900 000	12 900 000	COMPOSANTE 3 - FORMATIONS ET ATELIERS
Titre 4 : Transferts		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Dépenses Indispensables		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Autres dépenses		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 5 : investissement		-	-	
Acquisition équipement informatique				
Autre dépenses (à préciser)				
Action N°1 : PROMOTION DE L'EMPLOI Partie Pôle Nationale de Promotion de l'Emploi		1 744 833 333	1 744 833 333	
Activités régaliennes : Mobiliser l'offre des services au niveau national afin de garantir la mise en œuvre des actions visant l'insertion et la réinsertion professionnelle des personnes à la recherche d'un Emploi				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4 : Transferts		1 744 833 333	1 744 833 333	
Dépenses obligatoires	le fonctionnement des 9 Antennes et des deux bureaux de proximités	277 560 000	277 560 000	
Loyer		30 160 000	30 160 000	
Internet/téléphone		180 000 000	180 000 000	
Convention de gardiennage		38 400 000	38 400 000	
Contrat avec agence de communication		24 000 000	24 000 000	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Cotisation internationales		5 000 000	5 000 000	
Dépenses Indispensables	les 9 Antennes et les deux bureaux de proximités+ achat de véhicules de fonction et de liaison	1 467 273 333	1 467 273 333	
Réfection de bâtiment administratif		245 273 333	245 273 333	
Fournitures informatiques		50 000 000	50 000 000	
Fournitures informatiques		35 000 000	35 000 000	
Papeterie		30 000 000	30 000 000	
Fournitures de bureau diverses		15 000 000	15 000 000	
Fournitures d'entretien bâtiments		10 000 000	10 000 000	
Fournitures de carburant		70 000 000	70 000 000	
Frais de mission au Gabon		20 000 000	20 000 000	
Frais de mission hors du Gabon		35 000 000	35 000 000	
Frais de déplacement au Gabon		5 000 000	5 000 000	
Frais de déplacement hors du Gabon		15 000 000	15 000 000	
Transport de pli		5 000 000	5 000 000	
Accueil & réception des hôtes de marque		50 000 000	50 000 000	
Services professionnels gabonais finance		30 000 000	30 000 000	
Services professionnels gabonais juridique		9 000 000	9 000 000	
Services professionnel gabonais divers		450 000 000	450 000 000	
Convention de gardiennage		20 000 000	20 000 000	
Entretien & réparation véhicule de fonction		25 000 000	25 000 000	
Entretien & réparation véhicule divers		15 000 000	15 000 000	
Entretien & réparation équipements informatiques		20 000 000	20 000 000	
Entretien & réparation équipements de bureau		7 000 000	7 000 000	
Entretien & réparation climatisation de bureau et bât. Admin.		5 000 000	5 000 000	
Entretien & réparation plomberie de bureau et bât. Admin.		3 000 000	3 000 000	
Assurance véhicules de fonction		5 000 000	5 000 000	
Impressions		15 000 000	15 000 000	
Frais de diffusion		60 000 000	60 000 000	
Abonnements -agences de presse		2 000 000	2 000 000	
Divers Imprévus		20 000 000	20 000 000	
Frais bancaires		5 000 000	5 000 000	
Cotisations internationales		5 000 000	5 000 000	
Primes & gratifications		50 000 000	50 000 000	
Indemnités et avantages divers		50 000 000	50 000 000	
Divers imprévus		50 000 000	50 000 000	
Jetons de présence des membres du Conseil d'Administration		36 000 000	36 000 000	
Autres dépenses				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 5 : investissement				
Autres dépenses (à préciser)				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action N°1 : PROMOTION DE L'EMPLOI Partie Direction Générale du Travail			915 116 958	915 116 958	
Activités régaliennes : Promouvoir l'Emploi					
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)					
Dépenses obligatoires					
vacation					
Frais de session des institutions...					
Titre 3 : Biens et services			915 116 958	915 116 958	
Dépenses obligatoires					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
Dépenses Indispensables			229 077 693	229 077 693	
Fournitures informatiques	4 Directions centrales, 9 directions provinciales et 6 inspections spéciales		56 072 880	56 072 880	
Frais de Mission	4 Directions centrales, 9 directions provinciales et 6 inspections spéciales		28 000 000	28 000 000	
Carburant – véhicules divers	4 Directions et 8 Services		40 000 000	40 000 000	
Fourniture d'imprimerie	9 directions provinciales et 6 inspections spéciales		20 000 000	20 000 000	
Autres matériel et fournitures de bureau et informatique	4 Directions et 8 Services		18 000 000	18 000 000	
Papeterie	4 Directions centrales, 9 directions provinciales et 6 inspections spéciales		47 000 000	47 000 000	
Autres fournitures d'entretien	4 Directions centrales, 9 directions provinciales et 6 inspections spéciales		56 072 880	56 072 880	
Autres dépenses			686 039 265	686 039 265	
Frais de missions au Gabon			380 128 412	380 128 412	
Carburant - véhicules divers			54 329 200	54 329 200	
Conventions gardiennage - bureaux et bâtiments administratif			251 581 653	251 581 653	
Titre 4 : Transferts					
Dépenses obligatoires					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Dépenses Indispensables					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Autres dépenses					
Autres dépenses (à préciser)					
Action N°1 : PROMOTION DE L'EMPLOI Partie Direction Générale de la Sécurité et Santé au Travail			13 679 743	13 679 743	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Activités régaliennes : Promouvoir l'Emploi				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3 : Biens et services		13 679 743	13 679 743	
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables		13 679 743	13 679 743	
Frais de Mission au Gabon	Missions d'inspection et de contrôle	5 000 000	5 000 000	
Frais de mission hors du Gabon	Conférence Internationale du Travail, Séminaires, Colloques, Sessions de formation	5 000 000	5 000 000	
Frais de formation des personnels	Formation des personnels	3 679 743	3 679 743	Formation des membres des Comités Sécurité et Santé (CSST) au Travail et des intervenants des Services de Santé au Travail (SST)
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4 : Transferts				
Dépenses obligatoires				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Dépenses Indispensables				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Autres dépenses				
vacation				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 5 : investissement				
Autres dépenses (à préciser)				
Action N°2 : PROMTION TRAVAIL DECENT Partie Direction Générale du Travail		291 768 140	291 768 140	
Activités régaliennes : Vulgarisation du Code du Travail		-	-	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)		-	-	
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3 : Biens et services	4 Directions centrales, 9 directions provinciales et 6 inspections spéciales	92 438 140	92 438 140	
Dépenses obligatoires				
Loyer				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Frais de scolarité					
Convention...					
Dépenses Indispensables			92 438 140	92 438 140	
Soutien aux activités de contrôle	6 inspections spéciales, 1299 entreprises,		30 000 000	30 000 000	elle participe à la vulgarisation du Code du Travail.
Autorisations et renouvellement d'emploi aux travailleurs expatriés	Direction de la Main-d'œuvre et de l'Emploi, 239 entreprises,		27 400 000	27 400 000	elle participe au fonctionnement de la commission nationale pour l'admission à l'emploi de la Main-Œuvre étrangère au Gabon et du Secrétariat du service technique.
Délivrance des diplômes et des médailles du travail	Direction du Travail et de la Réglementation, 187 entreprises		35 038 140	35 038 140	elle participe à récompenser les travailleurs méritants ayant rempli les conditions d'ancienneté indiqué par le Code du Travail.
Autres dépenses			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 4 : Transferts			199 330 000	199 330 000	
Dépenses obligatoires			199 330 000	199 330 000	
Subventions aux centrales syndicales			199 330 000	199 330 000	
Transferts aux ménage ...					
Dépenses Indispensables			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménage ...					
Autres dépenses			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 5 : investissement			-	-	
Autre dépenses (à préciser)					
Action N°2 : PROMTION TRAVAIL DECENT Partie Direction Générale de la Sécurité et Santé au Travail			51 247 052	51 247 052	
Activités régaliennne : Promouvoir la prévention sur Sécurité et la Santé au Travail			51 247 052	51 247 052	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)					
Dépenses obligatoires					
vacation					
Frais de session des institutions...					
Titre 3 : Biens et services			51 247 052	51 247 052	
Dépenses obligatoires			-	-	
Loyer					
Frais de scolarité					
Dépenses Indispensables			51 247 052	51 247 052	
Fournitures informatiques	1 Direction Générale, 3 directions, 10 services		2 000 000	2 000 000	
Fournitures d'imprimerie	1 Direction Générale, 3 directions, 10 services		2 000 000	2 000 000	
Achat de petit mobilier et matériel de bureau	1 Direction Générale, 3 directions, 10 services		3 000 000	3 000 000	
Achats produits d'entretien	Service de santé au Travail		1 247 052	1 247 052	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Fourniture pharmaceutique	Missions d'inspection et de contrôle		2 000 000	2 000 000	Présence au sein de la DGSST d'une direction de la santé au travail
Frais de Mission au Gabon	Conférence Internationale du Travail, Séminaires, Colloques, Sessions de formation		15 000 000	15 000 000	
Frais de mission hors du Gabon	14 véhicules		15 000 000	15 000 000	
Carburant et lubrifiant	11 pièces climatisées		10 000 000	10 000 000	
Entretien climatiseurs (activités ponctuelles)	1 Direction Générale, 3 directions, 10 services		1 000 000	1 000 000	
Autres dépenses			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 4 : Transferts					
Dépenses obligatoires					
Subventions....					
Transferts aux ménage ...					
Dépenses Indispensables			-	-	
Subventions ...					
Transferts aux ménage ...					
Autres dépenses			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 5 : investissement			-	-	
Autres dépenses (à préciser)					
Total programme	-	-	3 379 059 740	3 379 059 740	-

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
N°29.913 : Programme Promotion de l'Emploi et du Travail Décent	A1 : Emploi et travail décent	A1K1 : Coordination de l'Administration	0000	Cabinet du Directeur Général de XXXXXXXX
				Service XXXXX
				Service XXXXXXX
				Service XXXXXXX
		A1K2 : Développement et programmes	0000	Direction XXXX
				Service XXXXX
				Service XXXXXXX
				Service XXXXXXX
		A1K3 : Planification des Ressources Humaines	0000	Direction XXXX
				Service XXXXX
				Service XXXXXXX
				Service XXXXXXX
	A1K4 : Réglementation du Travail	0000	Direction XXXX	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXXX	
			Service XXXXXXX	
	A1K5 : Inspections du Travail	0000	Direction XXXX	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXXX	
			Service XXXXXXX	
	A1K6 : Hygiène et Sécurité au Travail	0000	Direction XXXX	
			Service XXXXXXX	
			Direction XXXX	
			Service XXXXX	
A2 : Services déconcentrés de l'emploi et du travail décent	A2K1 : Antenne provinciale des ressources humaines du Haut-Ogooué	2200	Direction XXXX	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXXX	
	A2K2 : Antenne provinciale des ressources humaines de l'Ogooué-Maritime	2800	Direction XXXX	
			Service XXXXX	
			Service XXXXXXX	
	A2K3 : Service de l'Emploi et du Travail de l'Estuaire	0000	Direction XXXX	
			Service XXXXX	
	A2K4 : Service de l'Emploi et du Travail du Haut-Ogooué	2200	Direction XXXX	
			Service XXXXX	
	A2K5 : Service de l'Emploi et du Travail du Moyen-Ogooué	2301	Direction XXXX	
			Service XXXXX	
A2K6 : Service de l'Emploi et du Travail de la Ngounié	2400	Direction XXXX		
		Service XXXXX		
A2K7 : Service de l'Emploi et du Travail de la Nyanga	2501	Direction XXXX		
		Service XXXXX		
A2K8 : Direction provinciale du travail de l'Ogooué-Ivindo	2600	Direction XXXX		
		Service XXXXX		
A2K9 : Direction provinciale du travail de l'Ogooué-Lolo	2700	Direction XXXX		
		Service XXXXX		
		Service XXXXX		

		A2L1 : Service de l'Emploi et du Travail de l'Ogooué Maritime	2800	Direction XXXX
				Service XXXXX
				Service XXXXX
	A3 : Opérateur-PNPE	A2L2 : Service de l'Emploi et du Travail de Woleu-Ntem		Direction XXXX
				Service XXXXX
		A3K1 : Opérateur-PNPE-Agence Libreville	0000	Direction XXXX
				Service XXXXX
		A3K2 : Opérateur-PNPE-Agence Franceville	2200	Direction XXXX
				Service XXXXXX
		A3K5 : Opérateur-PNPE-Agence Tchibanga	2400	Direction XXXX
				Service XXXXXX
		A3K8 : Opérateur-PNPE-Agence Port-Gentil	2800	Direction XXXX
			Service XXXXXX	
		A3K9 : Opérateur-PNPE-Agence Oyem		Direction XXXX
			Service XXXXXX	
		A3L1 : Opérateur PNPE	0000	Direction XXXX
			Service XXXXXX	
	A3L2 : CAP sur l'autorisation des jeunes au Gabon		Direction XXXX	
		Service XXXXXX		
G1 : Délivrance des diplômes et des médailles du travail	G1K1 : Délivrance des diplômes et des médailles du travail		Direction XXXX	
			Service XXXXXX	
G2 : Autorisations et renouvellement de l'emploi aux travailleurs expatriés	G2K1 : Autorisations et renouvellement de l'emploi aux travailleurs expatriés		Direction XXXX	
			Service XXXXXX	
G3 : Soutien aux activités de contrôle	G3K1 : Soutien aux activités de contrôle		Direction XXXX	
			Service XXXXXX	

PROGRAMME : FORMATION PROFESSIONNELLE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La formation professionnelle est assurée par deux types de sous-secteurs :

- le premier, offre des formations pour les métiers manuels grâce à l'apprentissage chez les maîtres artisans, périmètre fortement exploité par les services de l'Insertion et de la Réinsertion pour aider les jeunes à intégrer le tissu social ;
- le deuxième s'organise autour des centres de formation publics et privés ; dans cette catégorie, on distingue certaines entreprises importantes qui, pour satisfaire des besoins spécifiques ou pour pallier les déficiences de l'appareil public, se sont dotées de structures de formation ;

Dans le secteur public, le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Insertion des Jeunes a sous sa tutelle quinze (15) Centres de Formation et d'Enseignement Professionnels répartis dans les chefs-lieux de province, hormis celles du Moyen Ogooué et de la Ngounié. D'autres ministères participent également dans une moindre mesure à la formation professionnelle. Il s'agit notamment :

- du ministère de l'Équipement avec l'École des Travaux publics de Fougamou et l'École du Cadastre ;
- du ministère de l'Agriculture avec l'École Nationale du Développement Rural d'Oyem ;
- du ministère des Eaux et Forêts avec l'École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF).

Le programme formation professionnelle regroupe les Directions Générales de la Formation Professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion Sociale, l'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnels ainsi que l'ensemble des établissements publics et privés de formation professionnelle.

Ce programme requiert l'intervention des inspecteurs pour l'évaluation et l'accompagnement pédagogique des formateurs et des administratifs.

Le Responsable du programme Formation Professionnelle est Monsieur Lucien EKOME BEKALE le Directeur Général de la Formation Professionnelle.

Les directions générales concernées par le périmètre du programme sont :

- La Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) ;
- La Direction Générale de l'Insertion et la Réinsertion Sociale (DGIRS) ;
- L'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnels (ANFEP).

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme Formation professionnelle comporte globalement trois (3) actions présentées ci-dessous

ACTION N° 1 : Formation professionnelle et Insertion des jeunes

Comme l'intitulé l'indique, l'action formation professionnelle et insertion des jeunes prend en compte toutes les initiatives suivantes :

- la formation professionnelle et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sortis des centres de formation;
- la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés sociales;
- les examens et concours de la formation professionnelle;
- l'acquisition des équipements pédagogiques et administratifs ;
- le développement et la révision des curricula ou des programmes de formation.

ACTION N° 2 : Evaluation des formateurs et des autres personnels

Cette action regroupe les activités liées :

- à l'encadrement pédagogique assuré par les inspecteurs et conseillers pédagogiques dans les établissements de formation professionnelle ;
- au renforcement des capacités des personnels pédagogiques et administratifs.

Un nouveau cadre juridique régie désormais les activités de la Direction Générale de la Formation Professionnelle et son opérateur ANFEP.

Action 3 : Appui à l'enseignement privé

Cette action met en exergue toutes les interventions de l'Etat en faveur des acteurs du privé qui assurent des missions de formation professionnelle. Elle devra intégrer l'éventuel soutien que l'Etat devra apporter aux structures de formation privées reconnues d'utilité publique.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

La formation professionnelle est assez mal connue en termes d'offres de formation et de débouchés. En général, les potentiels apprenants ne s'orientent dans le secteur qu'après plusieurs échecs dans l'enseignement général ; d'où le faible taux de fréquentation de moins de 8% alors que l'UNESCO recommande d'atteindre un niveau de 20 à 30%.

Par ailleurs, ce secteur reste caractérisé par :

- un nombre important d'établissements privés agréés et de centres en entreprises dont les effectifs sont mal connus.
- L'insuffisance des structures d'accueil à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la formation des ouvriers qualifiés (CFP), des techniciens ou cadres moyens (DTS).
- l'insuffisance de concertation avec le milieu économique pour organiser les connaissances et faire évoluer les offres de formation. Selon un rapport de l'Office National de l'Emploi (PNPE), il existe dans l'économie gabonaise depuis quelques années et de façon permanente au moins 200 postes d'emplois techniques pour lesquels les travailleurs n'ont pas les qualifications requises.
- l'insuffisance de formateurs qualifiés dans les filières professionnelles ;
- l'insuffisance des personnels d'encadrement ;
- l'inadéquation formation-emploi ;
- l'insuffisance de formations dans les filières d'activités du Gabon émergent notamment dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de la forêt, des mines, du tourisme et de l'hôtellerie.

En matière d'insertion et réinsertion, les attentes sont nombreuses mais l'action est limitée par les difficultés à placer dans le marché du travail les bénéficiaires des formations de la formation professionnelle.

La volonté de faire du Gabon un pays émergent à travers notamment le développement du capital humain replace la formation professionnelle au premier plan. C'est dans ce cadre que des efforts ont été déployés, notamment sur :

- l'existence d'orientations stratégiques claires sauf dans le domaine de l'insertion professionnelle ;
- la réhabilitation des établissements existants et le recrutement des formateurs ;
- la participation des grandes entreprises aux forums organisés par l'administration.

ENJEUX

Enjeu 1: Répondre aux besoins des entreprises en main d'œuvre jeune, qualifiée, bien formée et rapidement opérationnelle, notamment dans les secteurs d'activité prioritaires ;

Enjeu 2: Promouvoir les filières de l'enseignement technique et professionnel comme voies à part entière d'accès à l'emploi pour les jeunes Gabonais ;

Enjeu 3: Contribuer, par les leviers formation-accès à l'emploi et en étroite coordination avec d'autres administrations et les partenaires, à l'insertion-réinsertion sociale des jeunes en situation de précarité ou de difficulté sociale.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : élaborer les textes juridiques relatifs a la promotion de l'inclusion sociale des personnes vulnérables en collaboration avec les partenaires concernes

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré trois (03) textes juridiques.

OBJECTIF N°2 : collaborer avec divers acteurs publics, privés et associatifs pour créer un réseau de soutien efficace aux personnes vulnérables.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir signé six (06) partenariats

OBJECTIF N°3 : développer et mettre en œuvre des initiatives visant à faciliter l'insertion, la réinsertion et la reconversion des personnes vulnérables.

- Résultat annuel attendu 1 : avoir sensibilisé 2000 jeunes sur l'entrepreneuriat ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir suivi 1000 jeunes individuellement ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir fait bénéficier 300 jeunes en décrochage scolaire des programmes spécifiques
- Résultat annuel attendu 4 : avoir vulgarisé les potentialités d'insertion et de réinsertion sur le territoire national.

OBJECTIF N°4 : mettre en place des mécanismes d'évaluation rigoureux pour mesurer l'impact des projets et identifier les domaines à améliorer continuellement

- Résultat attendu 1 : avoir mis en place 3 fréquences d'évaluation
- Résultat attendu 2 : avoir mis en place 3 outils d'évaluation

OBJECTIF N° 5 : accroître la capacité d'accueil du secteur formation professionnelle dans le secteur public.

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir ouvert trois (3) centres de formation et d'enseignement professionnel supplémentaire (AKANDA; Lambaréné et Mouila) ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir créé 1500 places supplémentaires dans l'enseignement professionnel, dans les filières à forte demande ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir réactivé les études de réhabilitation des quatre (4) centres d'appui au monde rural (CAMR).

OBJECTIF N°6 : améliorer l'offre et la qualité de la formation professionnelle

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir effectué 1800 heures d'enseignement en formation continue et initiale ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir mis à jour 30 curricula en rapport avec les nouvelles filières ;
- Résultat annuel attendu 3 Avoir élaboré un plan annuel de communication de l'Agence et dans les centres ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir instauré un service de communication opérationnel dans trois (3) centres NKOK ; N'TCHENGUE MVENGUE.
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir formé quinze (15) Directeurs de centres aux techniques de recherche de financement ;
- Résultat annuel attendu 6 : Avoir formé quinze (15) Directeurs de centres aux règles de principe Budgétaires ;
- Résultat annuel attendu 7 : Avoir impliqué activement l'Agence dans la définition des projets de deux (2) nouveaux centres de formation (Lambaréné et Mouila) ;
- Résultat annuel attendu 8 : Avoir élaborer une politique de formation des formateurs.

OBJECTIF N°7 : développer les partenariats avec les opérateurs de la base productive, les administrations déconcentrées et les administrations locales

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir signé 4 accords de partenariats avec les administrations déconcentrées et locales ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir Organisé une plateforme annuelle de concertation permanente entre l'Agence et les opérateurs économiques sectoriels ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir signé 2 conventions de partenariat avec les opérateurs publics et privés de communication audiovisuelle et numérique ;
- Résultat annuel attendu 4: Avoir augmenté de 30% le financement extérieur de la formation professionnelle.

OBJECTIF N°1 : élaborer les textes juridiques relatifs à la promotion de l'inclusion sociale des personnes vulnérables en collaboration avec les partenaires concernés

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat attendu 1** : avoir élaboré trois (03) textes juridiques ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	Prévision 2025	Cible 2026	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de textes juridiques élaborés	Nombre	ND	ND	1	2	3

Source des données : DGIR

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N° 2 : collaborer avec divers acteurs publics, privés et associatifs pour créer un réseau de soutien efficace aux personnes vulnérables

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

- **Résultat attendu 2** : avoir signé six (6) partenariats ;

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	Prévision 2025	Cible 2026	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de partenariats signés ;	Nombre	ND	ND	1	2	3

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Simple décompte

OBJECTIF N° 3 : développer et mettre en œuvre des initiatives visant à faciliter l’insertion, la réinsertion et la reconversion des personnes vulnérables

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l’Administration

Résultats attendus :

- **Résultat attendu 1** : avoir sensibilisé 2000 jeunes sur l’entrepreneuriat.
- **Résultat attendu 2** : avoir suivi 1000 jeunes individuellement
- **Résultat attendu 3** : avoir fait bénéficier 300 jeunes en décrochage scolaire des programmes spécifiques
- **Résultat attendu 4** : avoir vulgarisé les potentialités d’insertion et de réinsertion sur le territoire national

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	Prévision 2025	Cible 2026	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre des jeunes sensibilisés sur l’entrepreneuriat ;	Nombre	ND	ND	500	1500	2000
Nombre des jeunes suivis individuellement ;	Nombre	ND	ND	300	700	1000
Nombre des jeunes en décrochage scolaire bénéficiant des programmes spécifiques	Nombre	ND	ND	100	200	300
Vulgariser les potentialités d’insertion et de réinsertion par bassins économiques	Nombre	ND	ND	3	6	9

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D’ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N° 4 : mettre en place des mécanismes d’évaluation rigoureux pour mesurer l’impact des projets et identifier les domaines à améliorer continuellement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
 - Qualité de service rendu aux usagers
 - Efficacité de l’Administration
- **Résultat attendu 1** : avoir mis en place 3 fréquences d’évaluation
 - **Résultat attendu 2** : avoir mis en place 3 outils d’évaluation

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	Prévision 2025	Cible 2026	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de fréquences d’évaluation	Nombre	ND	ND	1	2	3
Nombres d’outils d’évaluation mis en place.	Nombre	ND	ND	1	2	3

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N° 5 : accroître la capacité d'accueil du secteur formation professionnelle dans le secteur public

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir ouvert trois (3) centres de formation et d'enseignement professionnel supplémentaire (AKANDA; Lambaréné et Mouila) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir créé 1500 places supplémentaires dans l'enseignement professionnel, dans les filières à forte demande;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir réactivé les études de réhabilitation des quatre (4) centres d'appui au monde rural (CAMR).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	Prévision 2025	Cible 2026	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de centres supplémentaires de formation et d'enseignement professionnels ouverts	Nombre	03	03	03	03	09
Nombre de places supplémentaires créées	Nombre	5000	5000	1500	1500	3000
Nombre de CAMR réactivés	Nombre	04	04	04	04	08

Source des données : ANFEP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N°6 : améliorer l'offre et la qualité de la formation professionnelle à l'horizon 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir effectué 1800 heures d'enseignement en formation continue et initiale ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir mis à jour 30 curricula en rapport avec les nouvelles filières ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir élaborer un plan annuel de communication de l'Agence et dans les centres ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir instaurer un service de communication opérationnel dans trois (3) centres NKOK ; N'TCHENGUE MVENGUE ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir former trois (15) Directeurs de centres aux techniques de recherche de financement ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir former trois (15) Directeurs de centres aux règles de principe Budgétaires ;
- **Résultat annuel attendu 7** : Avoir impliquer activement l'Agence dans la définition des projets de deux (2) nouveaux centres de formation (Lambaréné et Mouïla) ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Avoir élaborer une politique de formation des formateurs ;
- **Résultat annuel attendu 9** : Avoir conçu le répertoire des entreprises par secteur d'activité ;
- **Résultat annuel attendu 10** : Avoir réalisé de la cartographie des établissements de formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire et fait le recensement du personnel y affecté.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	Prévision 2025	Cible 2026	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'heures d'enseignement en formation initiale effectuées	Heure	ND	ND	1800	1800	1800
Nombre de curricula mise à jour en rapport avec les nouvelles filières	Nombre	ND	ND	30	30	60
Nombre de plan annuel de communication de l'Agence et dans les centres élaborés	Nombre	ND	ND	01	01	02
Nombre de service de communication opérationnel instaurés	Nombre	ND	ND	03	03	06
Nombre de Directeurs de centres formés aux techniques de recherche de financement	Nombre	ND	ND	03	03	06
Nombre de Directeurs de centres formés aux principes Budgétaires	Nombre	ND	ND	03	03	06
Taux d'implication active de l'Agence dans la définition des projets de deux (2) nouveaux centres de formation (Lambaréné et Mouïla)	%	ND	ND	20	40	60
Taux d'élaboration de la politique de formation des formateurs	%	ND	ND	30	50	80
Conception d'un répertoire des entreprises par secteur d'activité	Nombre	ND	ND	01	01	01
Réalisation de la cartographie des établissements de formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire et le recensement du personnel y affecté	Nombre	ND	ND	01	01	01

Source des données : DAP/DFEC/ANFEP/DGFP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

OBJECTIF N°7 : développer les partenariats avec les opérateurs de la base productive, les administrations déconcentrées et les administrations locales

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir signé 4 accords de partenariats avec les administrations déconcentrées et locales ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir Organiser une plateforme annuelle de concertation permanente entre l'Agence et les opérateurs économiques sectoriels ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir signé 2 conventions de partenariat avec les opérateurs publics et privés de communication audiovisuelle et numérique ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir augmenter de 30% le financement extérieur de la formation professionnelle.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	Prévision 2025	Cible 2026	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'accord de partenariat signé avec les administrations déconcentrées et locales	Nombre	ND	4	15	15	34
Nombre de plateforme annuelle de concertation permanente entre l'Agence et les opérateurs économiques sectoriels organisés	Nombre	ND	ND	1	1	02
Nombre de convention sectorielle de partenariat signé avec les opérateurs publics et privés de communication audiovisuelle et numérique	Nombre	ND	ND	2	2	04
Taux d'accroissement du financement extérieur de la formation professionnelle	%	ND	ND	20	30	50

Source des données :

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
29.920.1: Evaluation des formateurs et des autres personnels	13 772 109 118	23 197 829 117	-	23 197 829 117	23 197 829 117	23 197 829 117	13 772 109 118	23 197 829 117	-	23 197 829 117	23 197 829 117	23 197 829 117
Titre 2. Dépenses de personnel	2 393 592 606	2 393 592 606	-	2 393 592 606	2 393 592 606	2 393 592 606	2 393 592 606	2 393 592 606	-	2 393 592 606	2 393 592 606	2 393 592 606
Titre 3. Dépenses de biens et services	263 135 512	263 135 511	-	263 135 511	263 135 511	263 135 511	263 135 512	263 135 511	-	263 135 511	263 135 511	263 135 511
Titre 4. Dépenses de transfert	3 241 101 000	3 241 101 000	-	3 241 101 000	3 241 101 000	3 241 101 000	3 241 101 000	3 241 101 000	-	3 241 101 000	3 241 101 000	3 241 101 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	7 874 280 000	17 300 000 000	-	17 300 000 000	17 300 000 000	17 300 000 000	7 874 280 000	17 300 000 000	-	17 300 000 000	17 300 000 000	17 300 000 000
29.920.2: Formation professionnelle et Insertion des jeunes	1 848 645 703	1 318 545 703	530 100 000	1 848 645 703	1 848 645 703	1 848 645 703	1 848 645 703	1 318 545 703	530 100 000	1 848 645 703	1 848 645 703	1 848 645 703
Titre 2. Dépenses de personnel	18 545 703	18 545 703	-	18 545 703	18 545 703	18 545 703	18 545 703	18 545 703	-	18 545 703	18 545 703	18 545 703
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 300 000 000	1 300 000 000	-	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	-	1 300 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	530 100 000	-	530 100 000	530 100 000	530 100 000	530 100 000	530 100 000	-	530 100 000	530 100 000	530 100 000	530 100 000
29.920.3: Appui à l'enseignement privé	11 864 488	11 864 488	-	11 864 488	11 864 488	11 864 488	11 864 488	11 864 488	-	11 864 488	11 864 488	11 864 488
Titre 3. Dépenses de biens et services	11 864 488	11 864 488	-	11 864 488	11 864 488	11 864 488	11 864 488	11 864 488	-	11 864 488	11 864 488	11 864 488
Total pour le programme Formation professionnelle	15 632 619 309	24 528 239 308	530 100 000	25 058 339 308	25 058 339 308	25 058 339 308	15 632 619 309	24 528 239 308	530 100 000	25 058 339 308	25 058 339 308	25 058 339 308
Titre 2. Dépenses de personnel	2 412 138 309	2 412 138 309	-	2 412 138 309	2 412 138 309	2 412 138 309	2 412 138 309	2 412 138 309	-	2 412 138 309	2 412 138 309	2 412 138 309
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 575 000 000	1 574 999 999	-	1 574 999 999	1 574 999 999	1 574 999 999	1 575 000 000	1 574 999 999	-	1 574 999 999	1 574 999 999	1 574 999 999
Titre 4. Dépenses de transfert	3 771 201 000	3 241 101 000	530 100 000	3 771 201 000	3 771 201 000	3 771 201 000	3 771 201 000	3 241 101 000	530 100 000	3 771 201 000	3 771 201 000	3 771 201 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	7 874 280 000	17 300 000 000	-	17 300 000 000	17 300 000 000	17 300 000 000	7 874 280 000	17 300 000 000	-	17 300 000 000	17 300 000 000	17 300 000 000

(1)

FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)

ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (Entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	00	00	00	00	00	00
Catégorie A	38	38	00	29	29	67
Catégorie B	27	27	00	23	23	50
Catégorie C	01	01	00	06	06	07
Main d'œuvre non permanente	03	03	00	10	10	13
Total pour les emplois de l'administration	69	69	00	68	68	137

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Prévision 2025
Opérateur 1 : ANFEP			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	572	572	572
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur	572	572	572
Total pour le programme			709

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025 - 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	66		124		58	
Hors catégorie (s1)	00	00	00	00	00	00
Catégorie A (s2)	38		67		29	
Catégorie B (s3)	27		50		23	
Catégorie C (s4)	01		07		06	
Main d'œuvre non permanente (t)	03		13		10	
Emplois des opérateurs (u)	572	1 417 032 976	572	1 417 032 976	00	00
Total pour le programme = s + t + u	572	1 417 032 976	572	1 417 032 976	00	00

RATTACHEMENT DES SERVICES

Rattachements des services de la DGFP :

1. Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) (RPROG : 29. 920. A2)
2. Direction Générale de l'Insertion et de la Réinsertion (DGIR) (RUO : 29.920.A1-K1)
3. Direction Générale de l'Insertion et de la Réinsertion (DGIR) (RUO : 29.920.A1-K2)
4. Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) (RUO : 29.920.A2-K1)
5. Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) (RUO : 29.920.A2-K3)
6. Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) (RUO : 29.920.A2-K5)
7. Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) (RUO : 29.920.A2-K6)

Rattachements des services de l'ANFEP :

8. Direction Générale de l'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnels (ANFEP) (UO : 29. 920. A3. K1)
9. Centre de Formation Professionnelle de BASILE ONDIMBA (UO : 29.920.A3-K2)
10. Centre de Formation Professionnelle CIADFOR (UO : 29.920.A3-K4)
11. Centre de Formation Professionnelle de NKEMBO (UO : 29.920.A3-K3)
12. Centre de Formation Professionnelle de FRANCEVILLE (UO : 29.920.A3-K7)
13. Centre de Formation Professionnelle de KOULAMOUTOU (UO : 29.920.A3-K8)
14. Centre de Formation Professionnelle de TCHIBANGA (UO : 29.920.A3-K6)
15. Centre de Formation Professionnelle d'OYEM (UO : 29.920.A3-K9)
16. Centre de Formation Professionnelle de PORT-GENTIL (UO : 29.920.A3-K5)
17. Centre de Formation Professionnelle de MAKOKOU (UO : 29.920.A3-L1)
18. Centre de Formation Professionnelle MOHAMMED VI (UO : 29.920.A3-L2)
19. Centre International Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnels de NKOK (CIMFEP) (UO : 29.920.A3-L3)
20. Centre Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnels de MVENGUE (CMFEP) (UO : 29.920.A3-L4)
21. Centre Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnels de NTCHEGUE (CMFEP) (UO : 29.920.A3-L5)
22. Centre de Formation et d'Enseignement Professionnels BOIS/BTP de Nkok (UO : 29.920.A3-L9)
23. Centre de Formation et d'Enseignement Professionnels TIC de Nkok (UO : 29.920.A3-L8)

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DU TRAVAIL ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action N°1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	1	0	2	0	0	0
Action N°2 : Coordination administrative	1	0	2	0	0	0
Total	2	0	4	0	0	0

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

ACTION N° 1 : pilotage de la stratégie ministérielle

Le pilotage de la stratégie ministérielle est mis en œuvre par :

- le cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services du Ministère.

ACTION N° 2 : coordination administrative

L'action Coordination administrative est portée par le Secrétaire Général du Ministère. Cette action consiste en :

- la coordination de la politique de gestion des ressources humaines, du patrimoine du Ministère, des systèmes d'information, des affaires juridiques, de la communication, de la documentation et des archives
- l'orientation, la supervision et la coordination de l'action des programmes sectoriels ;
- l'appui des programmes de politiques publiques à travers les fonctions soutien.

La mise en œuvre est assurée par :

- le Secrétariat Général ;
- les fonctions supports rattachées au Secrétariat Général.

Les fonctions supports sont portées par des Directions Centrales (Affaires Financières, Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques et Etudes, Affaires Juridiques).

Les directions actuellement opérationnelles sont :

- Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) qui comprend quatre services pour la gestion de l'information financière, de la commande publique et du patrimoine du ministère ;
- Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ayant cinq services pour assurer la gestion et le suivi des carrières des agents ;
- Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) contient trois services utiles accomplir ses missions.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme soutien englobe un ensemble des fonctions transversales parmi lesquelles on distingue :

- La fonction Gestion des Ressources Humaines ;
- La fonction Gestion Financière, Gestion des marchés et patrimoine Immobilier ;
- La fonction Système d'Information

Sur l'ensemble de ces fonctions on note :

- Une inégale répartition des effectifs et une inadéquation entre les profils et le poste ;
- Des moyens de transport et des outils de travail en nombre insuffisant (ordinateurs, photocopieurs, bureau, meuble de rangement) ;
- Des structures d'accueil insuffisantes (certains responsables n'ont pas de bureaux ou les partagent avec leur collaborateur) ;
- Une absence des statistiques au sein du Ministère ;
- Une communication interne et externe presque inexistante.

Les stratégies d'actions à mettre en place reposent sur :

- Le renforcement des capacités opérationnelles du personnel tant du programme soutien que des programmes de politiques publiques ;
- Le développement des systèmes d'information en vue de la production des statistiques et de l'amélioration de la gestion des données ;
- L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes d'acquisition des équipements en moyens roulants, en mobilier et ameublement et en matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, ...) ;
- La mise en place d'un plan de communication permettant de communiquer sur les actions conduites au sein de la mission ;
- Le développement des mécanismes de gestion et de suivi du patrimoine du Ministère ;
- La mise en place d'une salle d'entreposage des archives et de la documentation ;
- La mise en œuvre des archives numériques.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Coordonner et veiller au travail en synergie des programmes de la mission.
- Enjeu 2 : Assurer une meilleure assistance et conseil aux sectoriels dans l'accomplissement de leur mission.
- Enjeu 3 : Suivi évaluation des actions de la mission

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : OPTIMISER LA GESTION FINANCIERE DU MINISTERE

- Résultat annuel attendu 1 : mettre en place les outils de suivi de la performance des programmes ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir organisé deux (2) revues des programmes du ministère ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir exécuté à 70% les crédits de fonctionnement ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir exécuté à 100% les crédits d'investissement lié à l'équipement et structurant ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir un taux de validation des dossiers à 90%.

OBJECTIF N°2 : OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré un fichier répertoire du personnel du ministère ;
- Résultat annuel attendu 2 : être parvenue a renforcé les capacités du ministère.

OBJECTIF N°1 : optimiser la gestion financière du ministère**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : mettre en place les outils de suivi de la performance des programmes ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir organiser deux (2) revues d'objectifs des programmes du ministère ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir exécuter à 70% les crédits de fonctionnement ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir exécuter à 100% les crédits d'investissement lié à l'équipement et structurant ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir un taux de validation des dossiers à 90%.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Assurer l'opérationnalisation des PAPs	%	0	100	100	100	200
Nombre de revues d'objectif du programme	nombre	0	-	2	3	5
Taux d'exécution du budget	%	-	-	70	80	150
Taux d'exécution des crédits d'investissement	%	-	-	100	100	200
Taux de validation des dossiers de dépense	%	-	-	90	100	190

Source des données : Direction Centrale des Affaires Financières

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1: mettre en place les outils de suivi de la performance des programmes ;

- Activité 1 Mettre en place un comité de suivi de la performance des programmes autour des RPROG ;
- Activité 2 Procéder avec les correspondants Budgétaires à l'opérationnalisation des PAPs ;
- Activité 3 Réaliser une revue d'objectif par trimestre.

✓ **Résultat annuel attendu 2**: avoir organiser deux (2) revues d'objectifs des programmes du ministère ;

- Activité 1 Faire convoquer le comité de suivi par les RPROG une fois par trimestre ;
- Activité 2 Réaliser les revues ;

Résultat annuel attendu 3 : avoir exécuter à 70% les crédits de fonctionnement;

- Activité 1 Faire valider le projet d'arrêté désignant la ligne managériale par le Chef de Mission ;
- Activité 2 Transmettre l'arrêté à la DGBFIP ;
- Activité 3 Suivre avec la DSREB les plafonds d'ouvertures de crédits ;
- Activité 4 Procéder à l'exécution des crédits en fonction des plans de trésorerie transmis par la DGBFIP.

Résultat annuel attendu 4 : avoir exécuter à 100% les crédits d'investissement lié à l'équipement et structurant ;

- Activité 1 Finaliser les conventions avec les Marchés Publics ;
- Activité 2 Attendre les résultats des AOR effectués par la DGPE ;
- Activité 3 Attendre la notification de la DGPE relative au titulaire du marché ;
- Activité 4 Exécuter le Marché en totalité pour les marchés d'équipement.

Résultat annuel attendu 5 : avoir un taux de validation des dossiers à 90%.

- Activité 1 Transmettre aux RUOs le document relatif à la composition des dossiers juridiques ;
- Activité 2 Vérifier la constitution des dossiers des dépenses avant engagements et transfert aux contrôleurs budgétaires.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Assurer l'opérationnalisation des PAPs ;

Cet indicateur mesure le niveau d'opérationnalisation des PAPs de la part des sectoriels. Il s'obtient une pondération des actions menées.

Indicateur 2 : Nombre de revue d'objectif du programme ;

Cet indicateur met en évidence le nombre de revues d'objectif du programme réalisé. Il s'obtient par un simple décompte.

Indicateur 3 : Taux d'exécution du budget ;

Cet indicateur présente niveau d'exécution du budget. Il s'obtient par une pondération des actions menées.

Indicateur 4 : Taux d'exécution des crédits d'investissement ;

Cet indicateur présente le taux d'exécution des crédits d'investissement attribués. Il s'obtient par une pondération des actions menées.

Indicateur 5 : Taux de validation des dossiers de dépense ;

Cet indicateur présente Taux de validation des dossiers de dépense. Il s'obtient par le calcul suivant ; Nombre de dossiers de dépenses validés / Nombre de dossiers de dépense engagés X 100.

OBJECTIF N°2 : optimiser la gestion des ressources humaines

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré un fichier répertoire du personnel du ministère ;
- **Résultat annuel attendu 2** : être parvenue a renforcé les capacités du ministère.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Disposer d'un répertoire du personnel bien renseigné.	nombre	1	1	1	1	1
Pourcentage des agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités.	%	-	-	50	70	120

Source des données : Direction Centrale des Ressources Humaines

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1: avoir élaboré un fichier répertoire du personnel du ministère ;

- Activité 1 Demander aux directeurs provinciaux de remonter les informations relatives aux personnels qui y sont affecté pour actualisation du fichier ;
- Activité 2 Organiser des tournées provinciales pour contrôle de l'effectivité des informations transmises ;
- Activité 3 Recenser des agents dans chaque direction provinciale.

Résultat annuel attendu 2: être parvenue à renforcer les capacités du ministère ;

- Activité 1 Signer un partenariat avec les écoles d'enseignement professionnel ;
- Activité 2 Fournir des formations en adéquation avec les besoins du ministère.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Disposer d'un répertoire du personnel bien renseigné ;

Cet indicateur permet de mettre en évidence l'existence d'un répertoire du personnel du ministère. Il s'obtient simple décompte.

Indicateur 2 : Pourcentage des agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités.

Cet indicateur met en évidence le Pourcentage des agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités. Il s'obtient par le calcul suivant : Nombre d'agents ministère formés / Nombre d'agent total du ministère X 100.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
29.927.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	78 000 000	563 193 403	-	78 000 000	78 000 000	78 000 000	78 000 000	78 000 000	-	78 000 000	78 000 000	78 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel	-	485 193 403	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	78 000 000	78 000 000	-	78 000 000	78 000 000	78 000 000	78 000 000	78 000 000	-	78 000 000	78 000 000	78 000 000
29.927.2: Coordination administrative	2 575 286 602	2 675 286 602	-	3 160 480 005	3 160 480 005	3 160 480 005	2 575 286 602	3 160 480 005	-	3 160 480 005	3 160 480 005	3 160 480 005
Titre 2. Dépenses de personnel	2 523 286 602	2 523 286 602	-	3 008 480 005	3 008 480 005	3 008 480 005	3 008 480 005	3 008 480 005	-	3 008 480 005	3 008 480 005	3 008 480 005
Titre 3. Dépenses de biens et services	52 000 000	52 000 000	-	52 000 000	52 000 000	52 000 000	52 000 000	52 000 000	-	52 000 000	52 000 000	52 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Total pour le programme: Pilotage et soutien à la politique de de la formation professionnelle	2 653 286 602	3 238 480 005	-	3 238 480 005	3 238 480 005	3 238 480 005	2 653 286 602	3 238 480 005	-	3 238 480 005	3 238 480 005	3 238 480 005
Titre 2. Dépenses de personnel	2 523 286 602	3 008 480 005	-	3 008 480 005	3 008 480 005	3 008 480 005	2 523 286 602	3 008 480 005	-	3 008 480 005	3 008 480 005	3 008 480 005
Titre 3. Dépenses de biens et services	130 000 000	130 000 000	-	130 000 000	130 000 000	130 000 000	130 000 000	130 000 000	-	130 000 000	130 000 000	130 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000

- (1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	3	3	0	0	0	3
Catégorie A	213	213	13	0	13	200
Catégorie B	129	129	1	0	1	128
Catégorie C	15	15	3	0	3	12
Main d'œuvre non permanente	95	95	0	0	0	95
Total pour les emplois de l'administration	455	455	17	0	17	438

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
Total pour le programme = s + t + u						

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Action N°1 Pilotage de la stratégie ministérielle		485 193 403	485 193 403	
Activités régaliennes : Pilotage de la stratégie ministérielle		68 750 000	68 750 000	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
Vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3 : Biens et services		68 750 000	68 750 000	
Dépenses obligatoires		-	-	
Loyer				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables		68 750 000	68 750 000	
Fournitures informatiques		10 000 000	10 000 000	
Frais de Mission...		30 000 000	30 000 000	
Carburant – véhicules de fonction		20 000 000	20 000 000	
Fourniture d'imprimerie		8 750 000	8 750 000	
Autres dépenses		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4 : Transferts		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Dépenses Indispensables		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Autres dépenses		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 5 : investissement		100 000 000 -	100 000 000 -	
Autre dépenses (à préciser)				
Activités régaliennes : Inspection		9 250 000	9 250 000	Assurer le suivi du respect des procédures diverses
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
Vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables		9 250 000	9 250 000	
Fournitures informatiques		1 000 000	1 000 000	
Frais de Mission...		4 000 000	4 000 000	
Carburant – véhicules de fonction		2 250 000	2 250 000	
Fournitures de bureau diverses		2 000 000	2 000 000	
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Action N°2 : Coordination administrative	3 Directions Générales-6 inspections Spécialisées et 3 Directions Centrales	2 575 286 602	2 575 286 602	
Activités régaliennes				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)		2 523 286 602	2 523 286 602	
Dépenses obligatoires				
Vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations	
		LF 2025			
		AE	CP		
Dépenses Indispensables		33 070 000	33 070 000	Assurer la coordination Générale de l'ensemble des directions Générales du département et des Fonctions supports et le fonctionnement du secrétariat Général	
Fournitures informatiques		10 000 000	10 000 000		
Fourniture d'imprimerie		5 000 000	5 000 000		
Carburant - véhicules divers		5 000 000	5 000 000		
Carburant – véhicules de fonction		5 000 000	5 000 000		
Papeterie		5 000 000	5 000 000		
Fournitures de bureaux diverses		1 250 000	1 250 000		
Imprimés spéciaux		1 820 000	1 820 000		
Autres dépenses					
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 4 : Transferts					
Dépenses obligatoires					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Dépenses Indispensables					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Autres dépenses					
Autres dépenses (à préciser)					
Activités régaliennes : Gestion des fonctions supports		20 750 000	20 750 000		
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)					
Dépenses obligatoires					
Vacation					
Frais de session des institutions...					
Titre 3 : Biens et services					
Dépenses obligatoires					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
Dépenses Indispensables		20 750 000	20 750 000		
Fournitures informatiques		3 000 000	3 000 000		
Fournitures de bureaux diverses		3 000 000	3 000 000		
Papeterie		3 000 000	3 000 000		
Carburant - véhicules divers		2 750 000	2 750 000		
Carburant – véhicules de fonction		3 000 000	3 000 000		
Frais de missions au Gabon		3 000 000	3 000 000		
Frais de déplacements au Gabon		3 000 000	3 000 000		
Autres dépenses					
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 4 : Transferts					
Dépenses obligatoires					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Dépenses Indispensables					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Autres dépenses					
Vacation					
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 5 : investissement					
Autres dépenses (à préciser)					
Total programme	-	-	131 820 000	131 820 000	-

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
29.927 : Programme Pilotage et soutien aux politiques du travail et de la lutte contre le chômage	A1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	A1K1 : Cabinet	0000	CABINET DU MINISTRE
		A1K2 : Inspection	0000	
	A2 : Coordination administrative	A2K1 : Administration	0000	SECRETARIAT GENERAL
		A2K2 : Fonction support	0000	Direction Centrale des Affaires Financières
				Service Budgétaire et Financiers
				Service Rapports et Synthèse
				Direction Centrale des Ressources Humaines
				Service de la Gestion des Ressources Humaines
Service des Actes de Gestion				
Direction Centrale des Systèmes d'Information				
Service Exploitation				
Service Infrastructure et Sécurité				